



LE DEVOIR

Défusions: la vague se brise

■ Québec, Lévis et Sherbrooke triomphent

TOMMY CHOUINARD

Québec — La ville de Québec s'en tire presque saine et sauve. Seuls les citoyens de l'une des douze anciennes banlieues, L'Ancienne-Lorette, ont voté majoritairement en faveur de la défusion, révélant les résultats des référendums disponibles au moment de mettre sous presse.

Les villes de Lévis et de Sherbrooke demeurent quant à elles intactes.

À L'Ancienne-Lorette, 67 % des voix sont allées aux défusionnistes contre 33 % aux défenseurs de la grande ville. L'appui au démembrement représente 41 % des électeurs inscrits. Le taux de participation a atteint 61 %, un seul spectaculaire comparativement à ceux habituellement rencontrés lors des élections municipales.

À la surprise générale, Sillery, considérée comme un bastion défusionniste, demeure dans la grande ville. Le non atteignait 54 % au moment de mettre sous presse. Le résultat provisoire est d'autant plus surprenant que l'un des principaux leaders défusionnistes, Simon Wilson, du Comité des citoyens de banlieue, provient de Sillery et a mené une lutte acharnée depuis le début.

À Loretteville, les citoyens ont rejeté le démembrement. 33,6 % ont voté pour la défusion, alors que 66,4 % ont choisi le statu quo. Saint-Émile demeure également dans la grande ville de justesse, puisque 50,01 % des citoyens ont voté contre le démembrement.

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Une dame âgée de 96 ans dépose son bulletin de vote dans une urne au Westmount High School, à l'occasion du référendum sur les défusions tenu hier.

■ L'ouest de Montréal s'isole
■ La Rive-Sud se disloque

ANTOINE ROBITAILLE

Les défusionnistes n'ont pas obtenu la victoire totale qu'ils attendaient à Montréal hier, où le oui l'a emporté dans une douzaine de secteurs. En revanche, sur la Rive-Sud, le démembrement est plus important, alors que deux secteurs sur cinq ont choisi de quitter la grande ville de Longueuil. Pour ce qui est de Gatineau et de Sherbrooke, ces villes resteront intactes.

Dans la métropole, le vote aux référendums sur les défusions indiquait une victoire — ou une victoire imminente — du oui à Montréal dans les bastions défusionnistes de l'Ouest de l'île que sont Baie-d'Urfe, Beaconsfield, Dorval, L'Île-Dorval, Dollard-des-Ormeaux, Sainte-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Senneville et Westmount. Toujours dans l'ouest, le oui a échoué dans les municipalités de Roxboro et de Hampstead, où on prévoyait un vote positif. Montréal-Est a réussi à sortir de la mégaville et sera la seule de l'est de l'île à le faire. Anjou a choisi de rester, tout comme Pierrefonds, Sainte-Geneviève et Saint-Laurent.

VOIR PAGE A 8: MONTRÉAL

Bilinguisme: le PC trébuche

Harper corrige le tir au sujet d'Air Canada

CLAIRANDRÉE CAUCHY
LE DEVOIR

Le leader conservateur Stephen Harper a corrigé le tir hier sur le bilinguisme à Air Canada. Il a assuré qu'un gouvernement conservateur étendrait l'obligation d'offrir des services en français à toutes les compagnies aériennes canadiennes en l'enchâssant dans la Loi sur les langues officielles.

Dans un échange de courriels dont la Presse canadienne a obtenu copie samedi, le responsable de la correspondance pour le Parti conservateur écrivait qu'un gouvernement Harper abolirait la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada. Cette loi, adoptée par le gouvernement Mulroney lors de la privatisation de la compagnie d'État en 1988, oblige Air Canada à offrir des services dans les deux langues officielles et à maintenir son siège social à Montréal.

VOIR PAGE A 8: BILINGUISME

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Convergence..	B 7	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 5	Religions.....	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 6



L'ENTREVUE

Le grand écart de Tariq Ramadan

Musulman d'Europe, le penseur cherche à faire le pont entre la modernité et l'«islam des origines»

Porteur d'une nouvelle modernité islamique ou fondamentaliste déguisé? Une grande partie de ce qu'on lit à son sujet étale la même méfiance. Tariq Ramadan, penseur-vedette de l'islam en Europe, s'applique, en entrevue au *Devoir*, à s'en défendre et à la déconstruire. Parole à un homme que l'activisme et la réflexion sur l'identité musulmane en ce XXI^e siècle exposent à toutes les controverses.

GUY TAILLEFER

Certains le considèrent comme «le Bernard-Henri Lévy de l'islam», pendant que d'autres ne soupçonnent, sous ses savants dehors progressistes, rien de moins que la présence d'un «taliban». Qui donc est-il? Professeur de philosophie et d'islamologie à l'Université de Fribourg, en Suisse, Tariq Ramadan se réclame d'une lecture réformatrice et «contextualisée» du Coran en tentant de faire le grand écart entre modernisme et «islam des origines».

L'exercice, périlleux, fait peser sur lui tous les soupçons: de ceux qui lui reprochent ses compromissions avec ce que l'islam excuse de

plus réactionnaire; mais de ceux aussi, dans le monde musulman, qui le diabolisent pour ses évidentes sensibilités occidentales.

Entre l'un et l'autre, sa parole est bue par bon nombre de «musulmans d'Occident» qui s'interrogent sur leur vie installée entre deux mondes. Dans certains pays arabes, dit-on, sa notoriété est telle qu'il est reçu en chef d'État.

«Je dis qu'il est tout à fait possible d'être totalement musulman et totalement citoyen»

Les intégrismes tenant le haut du pavé dans l'air du temps, ses efforts de réconciliation entre les valeurs islamiques et les cultures occidentales ne sont pas loin de tenir de la quadrature du cercle.

Cela explique en partie qu'il soit l'objet de tant d'attention politique et médiatique. Ce qui ne lui déplaît pas, apparemment. Un grand portrait publié en février dernier dans



ALFRED/EPA

Tariq Ramadan

Le *Nouvel Observateur* ne tarissait pas d'expressions pour décrire son activisme et son ascendant dans la diaspora et le monde musulmans: globe-trotter de l'islam, pigeon voyageur islamique, islamiste de l'ère du zapping, bête de scène islamique...

Interviewé récemment dans un petit local de l'Université de Montréal, quelques minutes avant qu'il ne prononce une conférence pour laquelle s'était déplacée une foule trop nombreuse pour le grand amphithéâtre où on venait l'entendre

à l'initiative de Présence musulmane Canada, l'homme affirme: «J'ai un discours qui ne correspond pas à ce à quoi on s'attend. Un discours qui ne consiste pas à dire: on oublie tout de nos références musulmanes et on devient citoyen [de son pays d'adoption]. Je dis qu'il est tout à fait possible d'être totalement musulman et totalement citoyen, d'accomplir un mariage réel entre les deux dimensions. Le discours est un peu nouveau et difficile à saisir.»

VOIR PGE A 8: RAMADAN

14^e édition

PRÉSENCE AUTOCHTONE

du 10 au 21 juin 2004

www.nativelynx.qc.ca

TERRES EN VUE
LAND INSIGHTS

Destins croisés

CONCERTS DE JUIN

Journée nationale des peuples autochtones à 20h

Présentation: M. G. G. G.

40 ans

Theatre Maisonneuve - Théâtre des Arts

842.2112 842.2112

www.pda.qc.ca

Canada Québec Montréal

88.5

LE DEVOIR

CIÉ

investirplus

Comité des Arts du Canada

Canada Council for the Arts

Orchestre Métropolitain de Montréal

LES ACTUALITÉS

L'enquête sur l'affaire Arar commence aujourd'hui

JIM BRONSKILL

Ottawa — L'enquête fédérale sur l'affaire Maher Arar qui s'ouvre aujourd'hui pourrait bien laisser plusieurs questions troublantes en suspens, selon un expert en renseignement.

Ce sera tout un défi de faire la lumière sur les détails de la responsabilité d'Ottawa dans l'expulsion et l'emprisonnement à l'étranger de ce Canadien soupçonné de terrorisme, a évoqué Wesley Wark, professeur d'histoire à l'université de Toronto. «Il y a de bonnes raisons d'être sceptique. Ce ne sera pas facile.»

L'affaire Arar illustre bien la difficulté de protéger les droits humains face à l'imposant dispositif de sécurité mis en place pour contrer le terrorisme islamiste.

En septembre 2002, de retour de vacances familiales en Tunisie, Maher Arar a été placé en détention par les autorités américaines au

cours d'une correspondance à New York. Douze jours plus tard, après avoir été interrogé sur ses liens présumés avec le réseau al-Qaïda d'Oussama ben Laden, l'homme de 34 ans d'Ottawa a été enchaîné et mis à bord d'un avion privé en partance pour la Jordanie, puis acheminé dans une prison de son pays d'origine, la Syrie. Le consultant en technologies des communications, qui nie tout lien avec les terroristes, dit qu'il y a été battu, torturé et forcé de livrer de faux aveux après avoir passé plus de dix mois dans une cellule minuscule.

Le fédéral a nommé le juge Dennis O'Connor à la tête de la commission d'enquête qui devra élucider plusieurs questions sur le rôle des autorités canadiennes dans cette affaire. Le juge devra présenter un rapport et recommander un modèle d'organisme de surveillance.

Presse canadienne

Martin désapprouve le principe même du programme des commandites

Pas question d'un vote libre des députés sur l'avortement

MANON CORNELLIER

Ottawa — Ce n'est pas seulement les malversations qui ont entouré la gestion des commandites que le chef libéral Paul Martin désapprouve mais le principe même du programme, a-t-il confié au *Devoir* hier.

«Les affiches, les pancartes et tout ça, ce n'est pas ça qui va garder le Québec à l'intérieur du Canada. D'ailleurs, en ce qui me concerne, je pense que, honnêtement, ça n'intéresse pas du tout les Québécois. Ce qui intéresse les Québécois, c'est que le pays, le Canada, fonctionne», dit-il, se prononçant pour une rare fois sur la nature du programme et non seulement sur sa gestion. «Je n'ai jamais été en faveur», insiste-t-il sans préciser s'il avait manifesté son désaccord à l'époque.

Il ne croit pas à ces méthodes, dit-il, parce qu'il est persuadé que les Québécois sont attachés au Canada et que la meilleure façon de gagner leur adhésion est de leur offrir «un pays qui réussisse» et qui traite tout le monde sur le même pied en respectant les différences.

Quant à la gestion du programme et aux malversations auxquelles elle a donné, il s'en indigna. Il répète encore toutes les mesures qu'il a prises pour faire la lumière sur ce scandale qui a provoqué la désertion de ses appuis, en particulier au Québec, et mis son parti en difficulté.

Il reconnaît la colère des citoyens et dit la partager, mais il pense qu'il faut aussi que les électeurs pensent à l'avenir et se demandent, dans le cas des Québécois, s'ils «veulent un autre référendum». «Nous, on ne veut pas d'autres référendums, on veut que le pays reste uni et qu'on se concentre sur l'économie et nos possibilités sociales.»

Les citoyens doivent aussi se demander quel genre de pays ils veulent, ajoute-t-il, soulignant,



Le chef libéral Paul Martin a joué de la grosse caisse, hier, lors d'une courte escale à Saint-Jean, Terre-Neuve.

comme il le fait depuis les débats, le fossé qui sépare son parti du Parti conservateur.

Pas de vote libre sur l'avortement

Le respect et la protection des droits fondamentaux représentent une différence qu'il souligne et, pour la première fois hier, il a précisé ce qu'il ferait advenant le dépôt d'un projet de loi d'un député limitant le libre-choix en matière d'avortement sans invoquer la clause nonobstant. Permettrait-il un vote libre dans ce cas? Non, a-t-il répondu sans détour.

Il n'avait jamais fait cette précision jusqu'à présent, s'étant toujours contenté de dire qu'il

ne permettrait jamais le recours à la clause nonobstant. Cette clarification le distingue de M. Harper, qui promet de permettre un vote libre advenant le dépôt d'un projet d'un député touchant l'avortement.

M. Martin estime aussi se différencier de son adversaire dans le dossier de la santé. Il s'insurge contre la déclaration du chef conservateur Stephen Harper, qui affirme «se fier de qui fournit les services» pourvu que les citoyens y aient accès avec leur carte d'assurance maladie. Selon M. Martin, cela signifie une présence encore plus imposante du privé dans le système de santé.

Il n'envisage pas pour autant

mettre la clé dans la porte des fournisseurs privés actuellement actifs dans le système public, mais il dit vouloir faire en sorte que le système public fasse moins appel au privé à l'avenir.

Selon deux sondages parus en fin de semaine, le Parti libéral et le Parti conservateur sont pratiquement à égalité, le PC n'ayant qu'une avance équivalente à la marge d'erreur. Au Québec, le Bloc québécois a une solide avance qui ne se dément pas depuis le début de la campagne. Malgré cela, Paul Martin affirme qu'il croit toujours possible d'obtenir une majorité de sièges le 28 juin.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC		RÉSULTATS	
SUPER 7		Tirage du 2004-06-18	
GAGNANTS	LOTS	7/7	0
		6/7+	2
		6/7	74
		5/7	4 559
		4/7	98 966
		3/7+	93 555
		3/7	836 391
Participation gratuite			
Tirage du 2004-06-18		2 500 000,00 \$	
16 18 19 29 36 40 45		116 427,70 \$	
Complémentaire: (10)		2 753,30 \$	
Ventures totales: 12 419 234 \$		159,60 \$	
Prochain gros lot: 5 000 000 \$		10,00 \$	
649		Tirage du 2004-06-19	
GAGNANTS	LOTS	6/6	0
		5/6+	2
		5/6	126
		4/6	6 662
		3/6	131 314
		2/6+	90 670
Participation gratuite			
Tirage du 2004-06-19		5 833 699,00 \$	
01 33 40 41 45 48		195 691,30 \$	
Complémentaire: (46)		2 566,00 \$	
Ventures totales: 18 240 736 \$		91,90 \$	
Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$		10,00 \$	
649		Tirage du 2004-06-19	
GAGNANTS	LOTS	6/6	0
		5/6+	0
		5/6	23
		4/6	610
		3/6	12 608
Participation gratuite			
Tirage du 2004-06-19		1 000 000,00 \$	
28 36 38 40 44 46		50 000,00 \$	
Complémentaire: (19)		50,00 \$	
Ventures totales: 492 227,50 \$			
Extra		Tirage du 2004-06-18	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
968283	100 000 \$	846385	100 000 \$

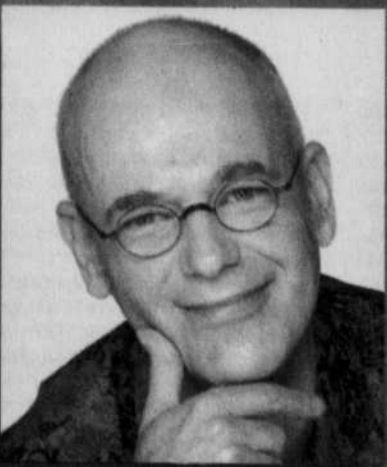
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

► FRANCO NUOVO
en semaine dès 5h
(à partir du 30 juin)
Réal. : Louise-Renée Bessette

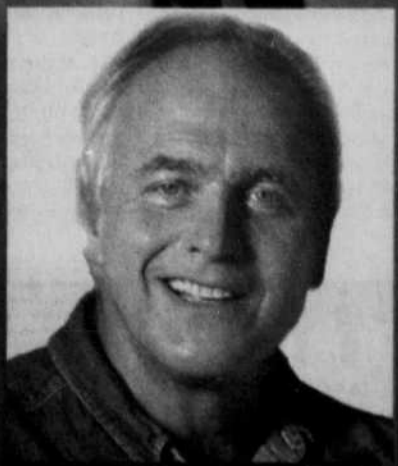


► ANNE-MARIE DUSSAULT
en semaine dès 9h
Réal. : Frédéric Odinet

► SOPHIE DUROCHER
en semaine dès 13h 30
Réal. : Stéphanie Leclerc



► CLAUDE RAJOTTE
les vendredis et samedis
dès 19h



► DANIEL PINARD
le week-end dès 7h
Réal. : Lisa Maynard



► JEAN-PIERRE FERLAND
le dimanche dès 16h
Réal. : Carmel Dumas

Passez
l'été
à la
Première Chaîne.

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

ÉLECTIONS 2004

D'ex-néo-démocrates devenus candidats libéraux attaquent Jack Layton



Chantal Hébert

Gouverner au jour le jour

Au Canada, aucune province n'a autant d'expérience en matière de gouvernement minoritaire que l'Ontario.

De 1985 à 1987, le libéral David Peterson a administré la province sur la foi d'un pacte avec le NPD qui balisait clairement l'action législative du gouvernement. Mais, entre 1975 et 1981, le conservateur William Davis a dirigé deux gouvernements minoritaires successifs sans conclure d'entente officielle avec l'un ou l'autre des partis d'opposition à Queen's Park. Pendant six ans, il a plutôt navigué à vue, s'appuyant au cas par cas soit sur le NPD, soit sur le Parti libéral pour faire passer ses projets de loi.

Si, comme le laissent entendre les sondages, le Canada se retrouve avec un gouvernement minoritaire la semaine prochaine, c'est la formule Davis qui a le plus de chances d'être celle qui retiendra le prochain gouvernement.

Parmi les quatre partis fédéraux, le NPD et les libéraux seraient les seuls susceptibles d'en arriver à des arrangements plus officiels, mais la somme de leurs deux caucuses, le 29 juin au matin, pourrait bien ne pas égaler la majorité des voix aux Communes. Du coup, ni l'un ni l'autre n'aurait intérêt à se mettre dans la camisole de force d'une coalition.

Sans égard à qui, de Paul Martin ou Stephen Harper, se retrouvera premier ministre à la fin du mois, l'obligation de composer avec une opposition majoritaire aurait un impact déterminant sur toutes les facettes de l'action gouvernementale. En voici un échantillon:

■ Le bouchier anti-missile: le Bloc et le NPD sont farouchement opposés à une participation canadienne à ce projet américain. Mais cela ne signifie pas qu'un gouvernement fédéral minoritaire devrait automatiquement y renoncer. Les libéraux, qui ont déjà officieusement convenu de s'engager dans des discussions exploratoires sur la question, pourraient compter sur l'appui des conservateurs pour donner suite à leurs intentions. À l'inverse, un gouvernement conservateur minoritaire s'attendrait normalement à ce que l'opposition libérale ne lui bloque pas la voie de discussions avec Washington à ce sujet.

■ Le registre des armes à feu: Paul Martin veut le maintenir tandis que Stephen Harper a promis de l'abolir, ce en quoi il aurait le soutien du NPD qui n'a jamais appuyé le registre. C'est donc vraisemblablement le Bloc qui aurait le dernier mot. Le parti de Gilles Duceppe avait appuyé la création du registre, mais ses coûts galopants lui inspirent de plus en plus de réserves.

■ Le mariage gai: d'une façon ou d'une autre, le prochain Parlement devra se prononcer sur la question, soit sous forme d'un vote libre, comme le promet Stephen Harper, ou pour approuver le projet de loi libéral qui est actuellement à l'étude en Cour suprême. Personne ne devrait présumer de l'issue de ce vote. Il y aura certainement davantage de conservateurs aux Communes après le 28 juin mais plusieurs d'entre eux remplaceront des députés libéraux opposés au mariage gai. Les sondages permettent également de prévoir une augmentation de la députation bloquiste et néo-démocrate, généralement acquiescente au concept de l'égalité des couples gays.

■ La clause nonobstant: si le Parlement rejetait le mariage gai, Stephen Harper pourrait devoir se prévaloir de cette disposition de la Constitution pour mettre à la définition traditionnelle du mariage à l'abri des contestations judiciaires. Mais un gouvernement conservateur minoritaire ne pourrait compter ni sur le NPD ni sur le PLC pour arriver à ses fins. Et même si le Bloc n'a pas d'objections de principe au recours à la clause nonobstant, il n'en appuierait pas l'utilisation pour bannir le mariage gai.

■ Le Protocole de Kyoto: un gouvernement conservateur minoritaire ne trouverait aucun appui dans l'opposition pour abandonner ce traité international.

■ Un programme national de garde d'enfants: un gouvernement libéral minoritaire pourrait compter sur le Bloc et le NPD pour mettre à exécution son projet de financer des milliers de nouvelles places en garderies au cours du prochain mandat.

■ Un Sénat élu: un gouvernement conservateur minoritaire pourrait se passer de la permission du Parlement pour nommer des élus à la Chambre haute, mais seulement à la condition de s'en remettre au bon vouloir des provinces pour les faire élire, puisqu'un processus fédéral requerrait des mesures législatives fédérales. L'Alberta et le Nouveau-Brunswick sont tout à fait disposés à présider à ce genre de scrutin, le Québec beaucoup moins.

■ Un accroissement du budget de la défense: un gouvernement conservateur minoritaire devrait réviser à la baisse ses projections de dépenses militaires, jugées exorbitantes par les autres partis.

■ La santé: un gouvernement libéral minoritaire pourrait compter sur le NPD dans ses affrontements avec une ou des provinces au sujet du respect de la Loi canadienne de la santé. Mais l'appui du Bloc et du Parti conservateur ne lui serait pas acquis surtout si le Québec ou l'Alberta étaient en cause.

■ Des baisses d'impôts: elles sont au cœur du programme conservateur, mais les libéraux et les néo-démocrates n'en pensent pas de bien, et le Bloc ne les aime pas beaucoup non plus. Tout cela porte à croire qu'un gouvernement minoritaire conservateur ne survivrait pas à son premier budget. Mais les autres partis voudraient-ils vraiment retourner en campagne électorale sur la foi de leur refus collectif de baisser les impôts de la classe moyenne?

En fait, un gouvernement libéral minoritaire choisirait probablement de mourir au champ d'honneur de la défense du régime canadien d'assurance-maladie dans l'espoir de ressusciter avec une majorité aux élections qui suivraient tandis que, pour les mêmes raisons électoralistes, un gouvernement conservateur minoritaire s'immolerait sans doute sur l'autel des baisses d'impôt.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Oshawa, Ontario — D'ex-néo-démocrates ont dénoncé hier le refus initial de Jack Layton de dire ce qu'il ferait dans le cas de l'élection d'un gouvernement minoritaire.

Dans une lettre ouverte signée par cinq anciens néo-démocrates devenus candidats libéraux, ceux-ci reprochent au leader du Nouveau Parti démocratique d'avoir «cavalièrement fait fuir» des électeurs progressistes et de vouloir «le pouvoir à tout prix». Ils jugent «répréhensible» que M. Layton n'ait pas immédiatement rejeté toute possibilité de travailler avec les conservateurs. Parmi les signataires de la lettre figure l'ex-premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, Ujjal Dosanjh.

Vendredi, interrogé par un journaliste, M. Layton n'avait pas écarté la possibilité de collaborer avec le chef conservateur Stephen Harper si les Canadiens éisaient un gouvernement minoritaire. Plus tard, le même jour, il a désavoué ses propos, soutenant que le NPD n'avait rien en commun avec les conservateurs.

Rapprochement avec le Bloc

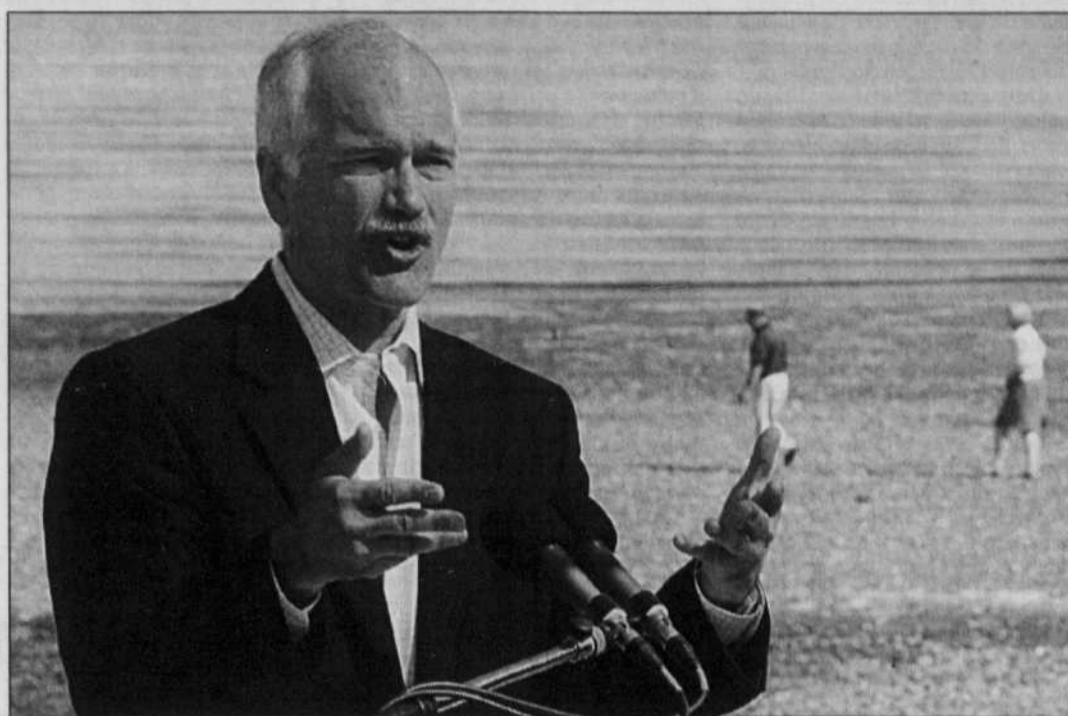
M. Layton a réagi à la lettre en affirmant que ce devait être une plaisanterie. La position du NPD est «claire comme du cristal», a-t-il dit aux journalistes à sa sortie d'une activité électorale à Oshawa, en Ontario.

Par ailleurs, M. Layton s'est dit d'avis que les néo-démocrates et le Bloc québécois avaient suffisamment de choses en commun pour que, avec leurs résultats combinés aux élections de la semaine prochaine, ils puissent imposer des dossiers importants pour la gauche, et ce, peu importe le parti au pouvoir.

Les deux partis ne s'entendent pas sur l'avenir du Québec, mais partagent des positions semblables sur plusieurs questions sociales et économiques, a déclaré M. Layton au cours d'une interview accordée à la Presse canadienne, le week-end dernier.

La gauche canadienne — le NPD et le Bloc — n'aura pas joué d'autant d'influence sur le gouvernement depuis des années, prédit-il. «Sur des questions comme le Protocole de Kyoto, le mariage de conjoints de même sexe ou le règlement du problème du déséquilibre fiscal, je pense qu'il y a d'intéressantes synergies qui se dessinent», dit-il.

M. Layton se refuse à discuter de toute coopération officielle avec d'autres partis, y compris le Bloc, avant le jour du scrutin et une consultation avec son caucus. Mais, outre les ressemblances



ANDY CLARK REUTERS

Le chef néo-démocrate Jack Layton s'est dit d'avis que les néo-démocrates et le Bloc québécois avaient suffisamment de choses en commun pour que, avec leurs résultats combinés aux élections de la semaine prochaine, ils puissent imposer des dossiers importants pour la gauche, et ce, peu importe le parti au pouvoir.

des programmes politiques, il souligne les récents sondages qui montrent la popularité du Bloc au Québec et celle du NPD dans le reste du pays.

Dans cette course électorale serrée, conservateurs et libéraux se disputent le pouvoir dans ce qui sera vraisemblablement un gouvernement minoritaire. Mais les souverainistes du Bloc et le NPD semblent prêts à enregistrer des gains électoraux considérables. Le Parlement risque d'être divisé en quatre, sans qu'aucun parti ne détienne une majorité. Sur des questions comme la protection de l'environnement, le financement de la santé, le retrait du Canada du programme américain de défen-

se antimissiles et la protection des droits des femmes et des homosexuels, le Bloc et le NPD partagent des points de vue communs.

M. Layton, qui a entamé sa dernière semaine de campagne en Ontario, est intervenu à son tour dans la controverse sur le bilinguisme, hier, après les bloquistes et libéraux. Selon le leader du NPD, c'est là la preuve que les Canadiens navigueraient à l'aveuglette s'ils élaient un gouvernement conservateur refusant de dévoiler clairement ses intentions.

Presse canadienne

Un cabinet Harper, tout un casse-tête

JIM BROWN

Ottawa — À moins d'un revirement imprévisible, le chef conservateur Stephen Harper pourrait devoir affronter un sérieux problème de représentativité québécoise et féminine dans la composition de son conseil des ministres au lendemain d'une victoire électorale. Les stratèges du PCC avouent en privé que le caucus post-28 juin sera riche en talents de l'Ouest et de l'Ontario mais maigre en apport de l'Atlantique, voire sans aucune voix du Québec.

Par ailleurs, il devra équilibrer les portefeuilles entre les anciens tenants de l'Alliance canadienne et du Reform ainsi que ceux du défunt Parti progressiste-conservateur.

Il reste néanmoins quelques nominations faciles. Par exemple, l'ancien chef du PC, Peter MacKay, de la Nouvelle-Écosse, deviendrait presque certainement vice-premier ministre. Certaines sources lui attribuent aussi la Sécurité publique, c'est-à-dire la police, le renseignement et la coordination de la politique antiterroriste avec les États-Unis.

Un ancien ministre tory de l'Ontario, Tony Clement, ancien rival de M. Harper dans la course à la direction, obtiendrait à coup sûr un poste clé, vraisemblablement la Santé, mais pourrait aussi être affecté ailleurs.

Seulement 11 % de l'équipe conservatrice est constituée de candidates. Belinda Stronach, elle aussi ancienne prétendante à la direction du parti, devrait obtenir un poste de ministre si elle remporte la victoire dans sa circonscription, près de Toronto.

Ses partisans la voient à l'Industrie ou au Commerce. Mais elle demeure une néophyte

en politique, et il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts puisqu'elle est à la tête d'un empire spécialisé dans les pièces d'auto, Magna International. M. Harper voudrait éviter de tels rapprochements, lui qui a dénoncé les liens du libéral Paul Martin avec la Canada Steamship Lines.

Et Stockwell Day?

Un autre aspirant: Stockwell Day, ancien chef de l'Alliance qui, par ses gaffes, a fait capoter son parti au scrutin de 2000. Il a fait son purgatoire à titre de critique en matière d'affaires étrangères et mériterait presque assurément un poste, a commenté un stratège, mais pas nécessairement aux Affaires étrangères. Il pourrait décrocher des fonctions économiques, peut-être au Conseil du trésor, puisqu'il était aux Finances en Alberta jadis. Monte Solberg, de l'Alberta, critique en matière de Finances dans l'ancienne législature, serait entrevu pour les Finances, mais Tony Clement ou David Johnson le seraient aussi.

Aussi, Diane Ablonczy, de Calgary, une des rares vedettes féminines de l'ancienne Alliance canadienne, pourrait hériter de l'Immigration ou des Ressources humaines.

La grande variable inconnue demeure le Québec, où les chances d'élection de candidats conservateurs sont minces, voire nulles. Des sources affirment que M. Harper pourrait tenter de débaucher trois anciens conservateurs passés chez les libéraux, soit David Price, André Harvey et Diane St-Jacques. Sinon, le chef devrait puiser dans les rangs conservateurs au Sénat.

Presse canadienne

Les Canadiens font les frais d'une décennie de compressions en santé

Saint John's, Terre-Neuve — Selon le président de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, les Canadiens subissent aujourd'hui les contre-coups d'une décennie de compressions en santé, ainsi que le prouvent les statistiques sur la sécurité des patients et les dérapages en santé publique comme le SRAS.

Cela fait des années que les infirmières mettent en garde contre l'affaiblissement du système de santé, a déclaré Rob Calnan, président sortant de cet organisme qui regroupe 120 000 membres.

Un rapport publié récemment affirmait que des erreurs possibles à prévenir pourraient causer jusqu'à 24 000 décès par année au Canada.

«Ces études démontrent que ce n'est pas une anecdote, c'est la réalité», a commenté M. Calnan devant des centaines d'infirmières venues assister à une conférence biennale à Saint John's.

Œuvre du professeur Ross Baker, de l'université de Toronto, et du D^r Peter Norton, de l'université de Calgary, l'étude révèle également qu'une personne sur 13 est victime d'un «événement indésirable» à l'hôpital. Pas moins de 1,1 million de jours à

l'hôpital seraient ainsi consacrés au traitement de ces événements indésirables, au dire de l'Institut canadien d'information sur la santé.

«Il y a toujours eu des erreurs, a commenté M. Calnan. Mais si on n'investit pas, les risques d'erreurs augmentent.»

À l'ordre du jour de la conférence qui rassemble 800 professionnels figurent la sécurité des patients et la santé publique. Le premier ministre libéral Paul Martin devait parler aux participants hier soir.

Les listes d'attente et le manque de lits préoccupent grandement les Canadiens, mais la santé n'a pas suffisamment retenu l'attention au cours de la campagne électorale fédérale, a déploré la directrice du Syndicat des infirmières de Terre-Neuve-et-Labrador, Debbie Forward.

Tous les partis promettent plus d'argent, a-t-elle ajouté. «Oui, nous voulons de l'argent, mais nous voulons aussi des conditions précises qui ciblent les services de santé publique pour éviter que les provinces ne décident plutôt d'ouvrir des cliniques ou des hôpitaux privés.»

Presse Canadienne

Chicoutimi-Le Fjord

Duceppe s'en prend à André Harvey

ISABELLE RODRIGUE

Saguenay — Déterminé à «prendre Chicoutimi-Le Fjord», le chef du Bloc québécois s'est lancé hier dans une charge à fond de train contre André Harvey, le député libéral sortant de cette circonscription.

S'adressant à une centaine de militants, M. Duceppe a tourné en ridicule le candidat libéral, promettant de «libérer le comté de ce député qui dit un peu n'importe quoi sur ce qu'il ne fait pas à Ottawa».

Le Bloc québécois fait campagne depuis les derniers jours dans des comtés détenus par des libéraux. Celui de M. Harvey est dans sa mire, et il espère y faire élire son candidat, Robert Bouchard. Aujourd'hui, la caravane sera de passage à Chibougamau, dans Nunavik-Eeyou, où les blo-

quistes souhaitent défaire le libéral Guy St-Julien.

M. Harvey a été réélu député conservateur en 1997 pour ensuite passer chez les libéraux. Il a été réélu lors des élections de 2000.

Aux militants, M. Duceppe a fait miroiter l'importance d'un député bloquiste dans un scénario de gouvernement minoritaire conservateur.

«Voyez-vous ça, André Harvey, député du coin avec un gouvernement conservateur minoritaire, lui qui les a trahis. Ils diraient: "On ne veut pas entendre parler de toi, Harvey." Mais voyez, si c'était le Bloc qui avait la balance du pouvoir, à ce moment-là, un gars comme Robert [Bouchard] prendrait toute son importance.»

Presse canadienne

Des candidats-vedettes libéraux pris au piège

Vancouver — Un ex-pdg, le maire d'une grande ville et un puissant dirigeant syndical sont au nombre des candidats-vedettes libéraux qui risquent de devoir faire contre mauvaise fortune bon cœur, le 28 juin.

Tous étaient virtuellement assurés d'un poste au cabinet. Or, alors qu'ils entament la dernière semaine de la campagne électorale fédérale, plusieurs se rendent compte qu'ils ne réussiront peut-être même pas à se faire élire. Et ceux qui y parviendront pourraient bien devoir se contenter des fonctions nettement plus modestes dévolues aux simples députés d'opposition.

«La vie, c'est un risque», commente Dave Haggard, ancien leader d'un syndicat représentant des milliers de bûcherons et de travailleurs forestiers. «Il arrive un

moment où il faut prendre une décision [...]» Mais M. Haggard ne s'attendait sûrement pas à se retrouver humble député d'opposition à la Chambre des communes.

Comme lui, l'ex-pdg de la forestière Canfor, David Emerson, ou l'ex-maire de Winnipeg, Glen Murray, n'auraient vraisemblablement pas accepté de se prêter aux longues heures de porte-à-porte, ou d'être talonnés et scrutés du matin jusqu'au soir, comme cela est le cas dans toute campagne, à moins de savoir qu'un poste de ministre les attendait à Ottawa. Certains pourraient bien préférer une défaite rapide et la perte de leurs élections, le 28 juin, au train-train quotidien plus cahoteux et peu prestigieux d'un simple député de l'opposition.

Presse Canadienne



Marie DOUVILLE

Sous la direction de Jean-Marie DEBUNNE

La tradition chrétienne

Éthique et culture religieuse pour la 4^e et 5^e secondaire

64 pages - 15,95 \$

Les Éditions LA PENSÉE inc. (514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies

• LES ACTUALITÉS •

AFGHANISTAN

Trois soldats et deux civils ont contracté la malaria à Kaboul

STEPHEN THORNE

Kaboul — Les médecins des Forces armées canadiennes surveillent la situation de près à la suite de la découverte de cinq cas de malaria depuis deux semaines au Camp Julien, en Afghanistan.

Deux soldats américains, un soldat canadien et deux employés civils, un Canadien et un Népalais, ont contracté la maladie, et ce ne pourrait être que le début, craignent les médecins. Ceux-ci ont aussitôt averti le personnel de la base de se présenter à la clinique aux premiers signes de fièvre.

Il est toutefois difficile de déterminer l'étendue de la maladie puisque le parasite peut demeurer des mois dans l'organisme sans montrer aucun signe.

Selon le capitaine Michael Hughson, un médecin des Forces armées canadiennes originaire de Fredericton, les premiers cas sont apparus les 7 et 8 juin lorsque

deux soldats américains en service dans deux localités différentes de l'Afghanistan se sont présentés à l'hôpital.

«*Mon diagnostic a été automatique dès que j'ai vu le premier Américain franchir la porte. Le patient avait tous les signes extrêmes d'influenza et tremblait comme une feuille*», a raconté le médecin canadien, déjà devenu, par la force des choses, un expert en malaria.

Moins de 24 heures plus tard, le sergent Guy Bergeron, un technicien de laboratoire de Sherbrooke, confirmait qu'il s'agissait bien de la malaria et identifiait lui-même le parasite après avoir calculé une faible quantité de globules blancs et de plaquettes dans le sang. Il a ensuite fallu une autre semaine pour obtenir une confirmation indépendante de la part des techniciens de la base américaine de Bagram.

Quant aux autres cas, ils ont été diagnostiqués la semaine dernière

et la présence de la malaria a été confirmée hier.

Médicaments

La malaria est transmise aux humains par un moustique. Probablement originaire d'Afrique, la maladie est spécifique aux humains. «*Le parasite ne peut vivre et se reproduire que dans l'organisme humain, et c'est avec les humains qu'il s'est répandu*», a expliqué le Dr Hughson.

Par contre, le moustique ne vit qu'en zone tropicale, essentiellement au sud de l'équateur, où vit 41 % de la population humaine. On estime qu'il tue entre 700 000 et 2,7 millions de personnes par année.

Mais le pronostic n'est pas nécessairement fatal et la personne atteinte n'en souffre pas nécessairement toute sa vie. Par ailleurs, le parasite ne peut guère vivre à plus de 2000 mètres d'altitude. À une élévation de 2100 mètres, Kaboul

se situe donc à la limite supérieure de son champ d'action.

Selon les médecins, il existe quatre types de parasites de la malaria. Le plus virulent, appelé *Plasmodium falciparum*, se retrouve à Kaboul. Les cinq patients traités au Camp Julien ont toutefois contracté un autre type de parasite de la malaria, le plasmodium ovale ou le vivax, deux parasites qui résistent peu aux médicaments modernes. Toutefois, selon le Dr Hughson, ces parasites peuvent se loger dans le foie et y rester pendant des mois avant de provoquer les symptômes typiques de la malaria.

Le traitement s'effectue à l'aide de chloroquine, une forme synthétique de quinine, qui tue le parasite. Mais il faut ensuite administrer un autre médicament, le primaquin, qui peut lui-même rendre le patient malade pendant le traitement.

Presse canadienne

Sondage Léger Marketing

Les Canadiens sont influencés par la hausse du prix de l'essence

KARINE FORTIN

Une majorité de Canadiens affirment que la hausse des prix de l'essence les a déjà incités à modifier leurs habitudes de transport et qu'ils en tiendront compte au moment de choisir leur prochaine automobile.

Selon un sondage Léger Marketing dont les résultats ont été transmis à la Presse canadienne, 80 % des Canadiens de plus de 18 ans possèdent ou louent une automobile. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une berline, mais près de 40 % des gens utilisent tout de même des véhicules plus gros comme des fourgonnettes (17 %), des camionnettes (11 %) ou des véhicules sport utilitaires (11 %).

Les pourcentages varient légèrement entre les régions. Ainsi, les Québécois sont proportionnellement les plus nombreux à conduire des petites voitures (41 %) tandis que les Ontariens préfèrent les berlines familiales.

Parmi les utilisateurs de véhicules automobiles, 69 % disent qu'ils tiendront compte de la hausse des prix à la pompe quand ils choisiront leur prochain véhicule. Ce pourcentage atteint 56 % chez ceux qui ne possèdent pas encore de voiture.

Plus de la moitié des personnes possédant un véhicule ont en outre déclaré que l'augmentation du prix du carburant les avait déjà poussés à changer leurs habitudes, à

conduire plus lentement, à faire moins de kilométrage, à faire du co-voiturage ou à utiliser plus fréquemment les transports en commun par exemple.

Solution

Les trois quarts des Canadiens seraient favorables à ce que le gouvernement réduise les taxes qu'il perçoit sur l'essence afin de contrebalancer la hausse des prix. Cette proportion est plus élevée au Québec (83 %) que dans les autres régions du pays.

Les Québécois sont aussi les plus nombreux que leurs concitoyens des autres provinces à souhaiter que l'État impose un prix plafonné à la pompe aux sociétés pétrolières. Comme 68 % des Canadiens, ils seraient aussi d'accord pour que le gouvernement consacre une partie des revenus de la taxe sur l'essence à la réduction du tarif des transports en commun.

Le fait d'imposer une taxe spéciale sur les automobiles qui consomment beaucoup de carburant fait cependant beaucoup moins l'unanimité. Seuls 42 % des Canadiens — 46 % des Québécois — se disent favorables à une telle mesure.

Ces résultats découlent de 1500 entretiens téléphoniques réalisés entre le 2 et le 8 juin dernier avec des Canadiens adultes. La marge d'erreur de l'étude est d'environ 2,6 %, 19 fois sur 20.

Presse canadienne

SpaceShipOne tente ce matin le premier vol suborbital privé

JOHN ANTCAZAK

Los Angeles — Un avion suborbital, SpaceShipOne, tente ce matin au-dessus du désert de Californie de devenir le premier aéro-nef privé à atteindre la frontière de l'espace, soit une altitude de 100 kilomètres.

La réussite du projet du constructeur américain Burt Rutan, financé par le cofondateur de Microsoft, Paul Allen, permettrait à SpaceShipOne de prendre la tête du prix Ansari XPrize. Doté de dix millions de dollars, ce concours vise à promouvoir le tourisme spatial en récompensant la première firme privée capable d'effectuer un vol suborbital habité à bord d'un véhicule réutilisable, puis de renouveler l'expérience dans un délai de deux semaines avec trois personnes à bord.

Aucune aide ou subvention gouvernementale n'est autorisée.

Un avion suborbital est capable d'atteindre la frontière spatiale, soit 100 kilomètres, mais sa vitesse ne lui permet pas de se maintenir en orbite constante autour de la Terre.

Fabriqué par la firme Scaled Composites de Burt Rutan, SpaceShipOne est un petit avion spatial trapu construit en matériaux composites. Équipé d'un moteur-fusée et d'ailes prolongées chacune d'une dérive, il peut emporter trois personnes, un pilote et deux passagers. Si la météo le permet, il doit s'envoler ce matin à 6h30 locales du centre d'essais de Mojave, à

environ 105 kilomètres au nord de Los Angeles.

SpaceShipOne, aux mains de son seul pilote d'essai, ne décollera pas par ses propres moyens mais accroché sous le ventre d'un avion porteur, White Knight («Le Chevalier Blanc»), un aéronef d'apparence inhabituelle: deux planeurs, joints par les ailes, encadrent un corps central surmonté de deux réacteurs.

L'avion porteur emportera dans un premier temps SpaceShipOne à environ 15 000 mètres d'altitude, une montée qui doit prendre environ une heure. SpaceShipOne sera ensuite largué. Le pilote du vaisseau allumera son moteur-fusée, permet-

tant à SpaceShipOne d'atteindre 4025 km/h et s'élever à 100 km.

Le moteur fusée s'éteindra au bout de 80 secondes. Le pilote de SpaceShipOne volera pendant quelques minutes en apesanteur avant d'entamer sa descente. La moitié inférieure de chaque aile basculera alors vers le haut à angle droit pour ralentir le vaisseau. Les ailes reprendront ensuite leur position normale et SpaceShipOne poursuivra sa descente en vol plané, d'une durée de 15 à 20 minutes, pour revenir se poser à Mojave.

SpaceShipOne avait atteint 64 km d'altitude lors d'un vol d'essai en mai dernier. Le public a été convié à assister à la tentative de ce matin et tous les hôtels de la région affichent complet.

Associated Press

Aucune aide
ou
subvention
gouvernementale n'est
autorisée

EN BREF

Drame à Sherbrooke

Sherbrooke — Le maire de Sherbrooke, Jean Perreault, et les autres dignitaires qui ont été impliqués dans un accident de rafting samedi, lors d'une activité touristique promotionnelle sur la rivière Magog, se remettent tant bien que mal des blessures qu'ils ont subies

lors de leur mésaventure. Pour la plupart, ils souffrent d'ecchymoses, mais plusieurs demeurent sous le choc. L'un d'eux n'a pas eu de chance. Réal Carbonneau, 45 ans, directeur du service de la protection de la faune en Estrie, s'est noyé lorsque l'embarcation dans laquelle le groupe se trouvait a chaviré. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de la tragédie. — PC

REDRESSEMENT DE LA SITUATION À LA SUITE DE LA RÉCENTE RUPTURE DANS LE TRAITEMENT DE NOS OPÉRATIONS.

Nous sommes heureux de vous annoncer que RBC a repris ses activités normales. Voici maintenant des réponses à vos questions.

LES FRAIS SONT-ILS REMBOURSÉS AUTOMATIQUEMENT ?

Oui, dans la plupart des cas. Le 8 juin, nous avons commencé à rembourser automatiquement, dans la mesure du possible, les frais de service et les intérêts sur découvert imputés aux clients de RBC en raison de la récente rupture dans le traitement de nos opérations. La majorité des redressements devraient être terminés au plus tard le 30 juin. Après cette date, veuillez nous aviser si vous constatez que certains de ces frais ne vous ont pas été remboursés. Communiquez avec votre succursale ou votre Centre d'affaires, ou composez le **1-800-ROYAL® 1-1 (1 800 769-2511)**. D'autres institutions financières ont mis sur pied des mesures similaires à l'intention de leurs clients. Si vous êtes client d'une autre institution et croyez que la rupture vous a touché, veuillez prendre contact avec votre institution financière.

EST-CE QU'ON ME REMBOUSERA LES AUTRES COÛTS QUI M'ONT ÉTÉ IMPUTÉS ?

Nous assurerons le remboursement des frais et des pertes justifiés résultant directement de la rupture dans le traitement de nos opérations.

Voici comment nous procéderons : à compter du 21 juin 2004, les clients de RBC et ceux des autres institutions financières pourront obtenir une formule de demande de remboursement dans les succursales de RBC Banque Royale ou dans les Centres d'affaires, ou encore en composant le **1-800-ROYAL 1-1 (1 800 769-2511)**. Cette formule en format PDF pourra également être téléchargée au www.rbc.com/infoclients.

Dans le cas des réclamations allant jusqu'à 100 \$, les formules de demande de remboursement et les documents justificatifs présentés par les clients de RBC à leur succursale seront traités sur place. Nos employés fourniront toute l'aide nécessaire pour la soumission des demandes.

Dans le cas des autres réclamations, il suffit d'envoyer la formule de demande de remboursement remplie ainsi que les documents justificatifs à une succursale de RBC Banque Royale ou à un Centre d'affaires, qui se chargeront de les faire suivre. Il est aussi possible de les poster directement à l'adresse suivante :

Processus de demande de remboursement et de dédommagement
— Interruption de traitement à RBC
Administrateur des demandes de remboursement
CP 517
Waterloo (Ontario)
N2J 4A9

Afin de vous donner suffisamment de temps pour rassembler tous les renseignements requis, la date limite de soumission des demandes de remboursement a été fixée au 30 septembre 2004.

Une fois de plus, nous, de RBC Groupe Financier, tenons à vous faire part de toute notre reconnaissance pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve au cours de cette interruption de service. Nous saluons par ailleurs nos employés et ceux des autres institutions financières, qui poursuivent leurs efforts afin de redresser la situation.



RBC
Groupe
Financier

LE MONDE

EN BREF

L'«émir» du GSPC abattu

Alger — L'armée algérienne a annoncé hier avoir tué le chef du principal mouvement islamiste armé radical réputé proche d'al-Qaïda, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). La disparition de l'«émir» Nabil Sahraoui, annoncée dans un premier temps par le quotidien *Liberté*, porte un coup très sévère au plus important maquis islamiste encore opérationnel en Algérie. Sa mort, annoncée dans la foulée de celle du chef d'al-Qaïda en Arabie Saoudite, est aussi un succès pour le président algérien Abdelaziz Bouteflika, qui a fait de l'élimination des groupes islamistes armés l'une de ses priorités. Selon un communiqué des forces armées cité par la radio publique, Nabil Sahraoui a été tué par l'armée en compagnie de trois autres membres importants du GSPC sans préciser la date de sa mort. Le GSPC, qui a été fondé en 1998 par d'anciens des Groupes islamiques armés (GIA) et compterait, croit-on, un demi-millier de combattants, avait revendiqué la responsabilité de l'enlèvement de 32 touristes européens, pour la plupart des Allemands, dans le désert du Sahara en 2003. — Reuters

Relations avec Ben Laden?

Washington — Un membre républicain de la commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 a déclaré hier que de nouveaux documents démontrent qu'un «membre très important» d'al-Qaïda avait servi dans une milice irakienne de Saddam Hussein. Dans un rapport d'étape publié mercredi, la commission d'enquête parlementaire, composée de républicains et de démocrates, avait indiqué ne pas avoir trouvé de preuves crédibles de liens entre le régime irakien et le réseau islamiste, entamant ainsi l'un des arguments avancés par l'administration Bush pour justifier le déclenchement de la guerre, en mars de l'année dernière. Mais, invité de NBC, le républicain John Lehman a indiqué que de nouveaux éléments mis au jour après la rédaction de ce rapport tendaient à prouver l'existence d'une «relation combinée» entre l'Irak de Saddam Hussein et le réseau d'Oussama ben Laden. «Certains de ces documents indiquent qu'au moins un officier des fedayins de Saddam, un lieutenant-colonel, était un membre très important d'al-Qaïda», a-t-il ajouté. — Reuters

Moubarak délègue

Le Caire — Le président égyptien Hosni Moubarak a délégué à son premier ministre, Atef Ebeid, la totalité de ses pouvoirs pendant la durée de son absence d'Égypte pour une opération chirurgicale à Munich (Allemagne), a annoncé hier l'agence officielle égyptienne Mena. «Le président Hosni Moubarak a promulgué dimanche [hier] un décret aux termes duquel le premier ministre, M. Atef Ebeid, est chargé d'assurer à titre intérimaire les pouvoirs et compétences constitutionnels et juridiques du président de la République jusqu'à son retour [en Égypte] et la reprise de ses fonctions», a indiqué l'agence. Selon la constitution égyptienne de septembre 1971, M. Moubarak est à la fois chef du pouvoir exécutif, «chef suprême des forces armées» et gouverneur militaire au titre de l'état d'urgence en vigueur depuis l'assassinat du président Anouar el-Sadate le 6 octobre 1981. — AFP

Chavez rencontre son ennemi

Caracas — Le président vénézuélien Hugo Chávez a confirmé hier qu'il s'était réuni vendredi avec le milliardaire Gustavo Cisneros, le troisième homme le plus riche d'Amérique latine, proche de l'opposition et accusé d'avoir soutenu le coup d'État manqué d'avril 2002. «A M. Cisneros, j'ai donné la main et souhaité la bienvenue car il est Vénézuélien [...], et je le ferai avec n'importe quel Vénézuélien qui veut vraiment parler d'affaires sérieuses», a déclaré M. Chávez lors de son programme radiotélévisé *Allô président*. Selon M. Chávez, l'un des thèmes de la discussion a été le référendum susceptible de révoquer son mandat, qui se tiendra le 15 août, et M. Cisneros, 59 ans, lui a promis «de respecter la Constitution et les lois». — AFP

Un Sud-Coréen menacé d'être décapité

Un groupe irakien a menacé de décapiter un otage sud-coréen si Séoul ne mettait pas un terme à sa politique de soutien des États-Unis en Irak, a rapporté hier la chaîne de télévision par satellite al-Jazira.

Dans un enregistrement vidéo adressé à la chaîne, un homme masqué exige de la Corée du Sud qu'elle retire ses troupes stationnées en Irak et donne aux autorités sud-coréennes vingt-quatre heures, à compter d'hier minuit, pour qu'elles renoncent à leur projet de déploiement de renfort.

«Sinon nous vous enverrons la tête de ce Coréen», poursuit l'homme, qui apparaît sur l'enregistrement à côté de l'otage. A Séoul, un porte-parole du Conseil national de sécurité, rattaché à la présidence, a déclaré que les services sud-coréens s'affairaient à vérifier l'enregistrement vidéo et qu'il n'avait pas d'autre commentaire à faire à ce stade.

L'otage prend également la parole, réclamant qu'on le sorte de là. «Je ne veux pas mourir», crie-t-il en regardant la caméra. Selon la chaîne de télévision sud-coréenne YTN, qui cite des sources gouvernementales, il se nommerait Kim Sun-il et serait âgé de 33 ans. La

chaîne précise qu'il travaille pour une entreprise de négoce et qu'il se trouve depuis peu en Irak.

Sur l'enregistrement diffusé par al-Jazira, une bannière filmée à l'arrière-plan porte le nom de la Djamaat al Taouhid oual Djihad (Groupe de l'unicité divine et de la guerre sainte), l'organisation armée dirigée par Abou Moussab al Zarkaoui, que les États-Unis considèrent comme l'agent opérationnel d'al-Qaïda le plus actif en Irak. Le mois dernier, le groupe de Zarkaoui avait semé l'effroi en diffusant sur un site Internet les images de la décapitation de Nick Berg, un ressortissant américain porté disparu en Irak.

Cette forme de mise à mort avait déjà été utilisée par les assassins du journaliste américain Daniel Pearl, en 2002 au Pakistan. Elle a également servi aux islamistes proches d'al-Qaïda qui ont tué vendredi soir en Arabie Saoudite l'ingénieur américain Paul Johnson.

Le contingent sud-coréen en Irak compte 675 hommes appartenant à des unités non combattantes (unités médicales et génie militaire).

Trois mille hommes doivent être envoyés en renforts dans le secteur d'Erbil, dans le nord de l'Irak.

Séoul a annoncé vendredi que les premiers détachements supplémentaires pourraient se déployer à partir du début du mois d'août.

Par ailleurs, Saddam Hussein et neuf ex-hauts responsables seront placés sous l'autorité de Bagdad, mais resteront gardés par des geôliers américains peu après le transfert des pouvoirs le 30 juin, selon la coalition, alors que le premier ministre Iyad Allaoui a indiqué hier qu'il prendrait en main la lutte contre la violence.

D'autre part, l'administrateur américain Paul Bremer va nommer un médiateur chargé d'examiner les plaintes d'Irakiens qui auraient souffert de sévices dans les prisons américaines et britanniques, a précisé un responsable de la coalition.

«Le plan est de transférer environ 10 responsables [de l'ancien régime] sous l'autorité du gouvernement intérimaire dès qu'il en fera la demande, ce qui sera probablement fait très peu de temps après le 1^{er} juillet», a ajouté ce responsable, ajoutant que l'ancien dictateur faisait partie des dix personnes.

Reuters et Agence France-Presse

Mort du chef d'al-Qaïda en Arabie Saoudite

Coïncidences troublantes

CHRISTOPHE AYAD

Un mystère de plus dans un pays qui a toujours inquiété par son opacité. Comment se fait-il que moins de trois heures après l'annonce de l'exécution de l'otage américain Paul Marshall Johnson la police saoudienne ait pu tuer le chef du commando terroriste, Abdel Aziz ben Issa al-Mouqrin, et deux de ses complices? Selon la version officielle, Mouqrin et ses compagnons, Fayçal ben Abdel Rahmane al-Dékhil, Ibrahim ben Abdallah al-Draïhem et Turki ben Fouhaid al-Moutairi, circulant à bord de trois véhicules, ont été pris en chasse par les forces de l'ordre dans les rues de Riyad, la capitale saoudienne. Ils venaient apparemment de s'être débarrassés du corps de leur otage. Assiégés dans une station-service, ils ont été tués dans un échange

de coups de feu avec les policiers saoudiens, dans le quartier al-Malaz.

Douze autres membres d'al-Qaïda dans la Péninsule arabique, l'organisation armée de Mouqrin, ont été arrêtés lors de l'opération de vendredi soir. Parmi eux figure un militant de haut rang soupçonné dans l'attentat du 12 octobre 2000 contre le contre-torpilleur américain *USS Cole* en rade d'Aden, au Yémen.

Méfiance

Ce concours de circonstances pour le moins étrange n'a pas manqué d'alimenter la méfiance et les critiques de ceux qui, nombreux aux États-Unis depuis le 11 septembre 2001, estiment que les dirigeants saoudiens jouent double jeu. Seize des 19 pirates de l'air du 11 septembre étaient en effet saoudiens. Vendredi soir, Adel Al-Jubeir, le conseiller diplomatique du prince héritier saoudien Abdallah, s'est cru obligé d'assurer que «tout» avait été fait pour retrouver l'otage américain.

Reste que l'accumulation des coïnci-

dences troublantes finit par devenir franchement suspecte. Déjà, à la fin mai, lors de la prise d'otages de Khobar, dans l'est du Royaume, l'attitude des forces de sécurité avait prêté à suspicion. Les auteurs de l'attaque contre le complexe résidentiel abritant des expatriés travaillant pour l'industrie pétrolière avaient utilisé des uniformes militaires pour s'enfuir après avoir tué 22 personnes dont cinq Occidentaux.

On avait d'ailleurs appris que, contrairement à la version officielle, trois des quatre membres du commando avaient pu s'échapper avant l'assaut des forces spéciales saoudiennes. Le prince Nayef, ministre de l'Intérieur du Royaume, a fini par expliquer au *Figaro* la semaine dernière qu'il avait «choisi de sauver des vies», quitte à «arrêter les auteurs plus tard». Turki ben Fouhaid al-Moutairi, tué vendredi soir, serait l'un d'eux.

Dans la même interview, le prince Nayef prenait soin de préciser, au sujet de la dissolution de la fondation caritative al-Haramain, accusée par Washington de financer al-Qaïda, que «si les buts caritatifs de l'organisation n'ont pas été respectés, c'est le fait des non-Saoudiens». Toujours la même schizophrénie.

Autre fait troublant: l'ennemi public numéro un saoudien, Abdel Aziz al-Mouqrin, ancien combattant islamiste de la guerre de Bosnie, avait fait deux ans de prison en Éthiopie puis deux autres en Arabie, de 1998 à 2000 à la prison al-Rouweïf de Djeddah, pour sa participation au commando islamiste ayant tenté d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak, en 1995 à Addis-Abeba.

Il serait intéressant d'entendre les explications du prince Turki, actuel ambassadeur à Londres et surtout ex-responsable des services secrets saoudiens qui a démissionné... deux semaines avant les attentats du 11 septembre 2001, sur cette libération très rapide et coûteuse.

Libération

L'«affaire Sharon» refait surface

Jérusalem — L'affaire de corruption pour laquelle le premier ministre israélien Ariel Sharon a été disculpé mardi dernier est revenue hier devant la plus haute juridiction de l'État, après des recours présentés par deux députés d'opposition de gauche.

Yossi Sarid (Meretz) et Eitan Cabiel (travailliste) ont appelé la Cour suprême d'Israël à annuler la décision du conseiller juridique du gouvernement, Menahem Mazuz, qui fait office de procureur général de l'État, de classer l'affaire dite de «l'île grecque» impliquant M. Sharon et son fils cadet Gilad.

«Le député Sarid demande l'annulation de cette décision ou son réexamen», a déclaré à l'AFP Roi Yelin, son porte-parole.

«La corruption en Israël est aujourd'hui plus dangereuse que tous les Arabes réunis. Une inculpation [de M. Sharon] servirait de mise en garde à quiconque lui succéderait», a affirmé M. Sarid. Allant à l'encontre des recommandations de l'ancien procureur de l'État Edna Arbel, M. Mazuz avait annoncé le 15 juin sa décision de clore le dossier de l'«île grecque», faute de preuves suffisantes pour des inculpations.

Cette annonce avait suscité des remous, la gauche criant au scandale et la droite demandant la tête de Mme Arbel, accusée d'avoir voulu salir M. Sharon.

Dans son recours à la Cour suprême, M. Sarid affirme que la décision de M. Mazuz «entache l'ensemble de l'appareil de décision du bureau du procureur et porte atteinte à la confiance du public envers l'appareil judiciaire».

Il accuse en outre M. Mazuz

d'avoir délibérément voulu blanchir M. Sharon et demande à la Cour suprême de publier le brouillon de l'acte d'inculpation du premier ministre établi par l'équipe de Mme Arbel.

«M. Mazuz est venu mettre de l'ordre et nous dire que tout est en ordre. Mais il nous a finalement laissés avec le terrible sentiment que le barrage s'est effondré et que la corruption s'est répandue dans le pays du fait qu'il n'y a plus ni juge ni justice», écrit le *Yédiot Aharonot* dans un éditorial hier.

Selon un sondage de ce journal, 44 % des Israéliens soutiennent la décision de M. Mazuz contre 42 % qui la critiquent.

Dans cette affaire, qui remonte à 1998, la justice soupçonnait M. Sharon, alors chef de la diplomatie, d'avoir reçu, par l'in-

termédiaire de son fils Gilad, des pots-de-vin de la part d'un promoteur immobilier israélien en vue d'un projet touristique sur une île grecque. Cette affaire a des implications politiques puisque M. Sharon, étant privé de majorité au Parlement depuis que son cabinet a adopté le principe d'un retrait unilatéral de la bande de Gaza, souhaitait rallier le Parti travailliste à un cabinet d'union nationale.

Or les travaillistes exigeaient que le premier ministre soit lavé de tout soupçon de corruption avant d'engager des tractations en ce sens.

M. Sharon a par ailleurs indiqué hier en conseil des ministres qu'Israël n'avait pas l'intention de creuser une énorme tranchée à la frontière entre la bande de Gaza et l'Égypte sans avoir préalablement consulté Le Caire.

Agence France-Presse

PRENEZ LE PARTI D'EN SAVOIR PLUS.

Pierre Maisonneuve rencontre le chef du Parti conservateur du Canada, Stephen Harper.

► ce matin 8 h 15



ÉLECTIONS CANADA 2004

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/elections

É D I T O R I A L

Néant culturel

Que la culture ne soit pas discutée en campagne électorale n'a rien d'effrayant: elle ne l'est jamais de toute façon. Ce qui est plus redoutable, c'est quand les programmes des partis la réduisent à la portion congrue. Et actuellement, il y a de quoi s'inquiéter.

C'est Pierre McDuff, ancien directeur du Conseil québécois du théâtre, qui résumait le mieux la situation, dans nos pages, jeudi. Analysant les programmes des quatre grands partis fédéraux en matière de culture, il ne pouvait que constater le néant libéral et conservateur, la désolation néo-démocrate et la solidité du Bloc.

Le néant se fait même abyssal chez les conservateurs où, comme l'écrivait M. McDuff, «le programme électoral ne fait aucune mention du vocable "culture", sinon à titre de constituant de celui d'"agriculture"». L'image fait mouche tant elle témoigne d'une indifférence historique de la droite envers l'univers culturel — même pas élevé au rang d'activité économique d'importance.

Si la plate-forme conservatrice ne pipe mot de culture, des documents internes du parti sont plus explicites. Sous un gouvernement conservateur, a-t-on appris, le CRCT serait réduit à un rôle technique. Dès lors, le marché de la télévision par satellite serait libre de contraintes, les quotas de contenu canadien seraient diminués tout comme les limites à la propriété étrangère des entreprises de télécommunications.

Le chef conservateur Stephen Harper s'est mollement défendu de ces sombres prévisions, mais il n'a, à cet égard, aucune crédibilité. Il a gardé pour critique du Patrimoine (le ministère qui gère la chose culturelle à Ottawa) M. Jim Abbott. Or c'est ce M. Abbott qui, l'an dernier, avait signé un rapport dissident à l'issue d'une étude de deux ans d'un comité des Communes sur l'état de la radiodiffusion canadienne.

Sa prise de position était tranchée: il fallait ouvrir davantage les ondes à la propriété et aux contenus étrangers, et faire entrer le financement privé à Radio-Canada — une idée reprise récemment par M. Harper, mais sur le mode du badinage (voire!).

Dans tout le pays, le milieu artistique est sur le qui-vive — de quoi nourrir l'indignation libérale. Sauf qu'on ne sait trop où loge Paul Martin. La plate-forme des libéraux s'en tient aux clichés habituels sur la culture (la célébration de nos succès mondiaux), et le gouvernement Chrétien affichait sur le sujet une certaine incohérence. Un rapport du ministère fédéral de l'Industrie avait recommandé de lever les restrictions à l'investissement étranger; un autre du ministère du Patrimoine réclamait au contraire de renforcer le contenu canadien des productions.

Où va le cœur de M. Martin? On en a un seul indice: la championne de la culture canadienne, Sheila Copps, s'est fait montrer la porte, et l'on cherche toujours la flamme chez sa succeuse Héléne Scherrer. Une timidité que partagent les néo-démocrates, dont le programme promet aux artistes des crédits d'impôts et des subventions qui existent déjà!

Cela ne met qu'encore plus en valeur le Bloc québécois qui entend protéger la diversité culturelle, le Conseil des arts, le Fonds canadien de télévision, le revenu des artistes, les œuvres régionales... Le propos témoigne, en fait, d'une fine compréhension des multiples facettes du dossier. Dommage pour les artistes du ROC, mais il faut bien croire que la culture reste une préoccupation «propre au Québec».

jboileau@ledevoir.ca

L'économie de Kerry

L'élection présidentielle de novembre va se distinguer des récentes par son taux de participation. Les sondages américains sont formels: plus de 56 %, peut-être même 58 %, des citoyens iront voter. Si les prévisions des jongleurs de chiffres s'avèrent, ce rendez-vous électoral tranchera passablement avec le duel qui avait opposé en 2000 Al Gore et Bush alors qu'à peine 50 % des Américains avaient fréquenté les isolements. Auparavant, soit en 1996, le combat Bill Clinton-Bob Dole avait intéressé moins de la moitié des votants. La raison du revirement attendu se résume en un nom: George W. Bush.

En effet, jamais depuis Franklin Roosevelt un président n'avait autant polarisé les Américains que l'actuel locataire de la Maison-Blanche. De fait, ceux qui scrutent à la loupe les humeurs du pays parient que les partisans de Bush ne boudent pas les urnes et idem pour les démocrates. Plus exactement, dans le cas de ces derniers, on s'attend à ce que ceux et celles qui avaient choisi le chef de file des verts en 2000, Ralph Nader, se rangent cette fois derrière le champion des démocrates. Deux sujets vont les motiver: le dossier irakien et le mariage des homosexuels.

En ce qui concerne l'Irak, tout dépend de la sécurité. Si le calme est rétabli d'ici novembre, les indécis auront tendance à soutenir Bush. Dans le cas contraire, Kerry sera évidemment le bénéficiaire. Au passage, on notera qu'au chapitre des intentions de vote l'Irak est loin derrière l'économie. En ce qui a trait au mariage des homosexuels, on calcule que les indécis habités par une foi religieuse appuyée seront nombreux cette année à se déplacer pour accorder leurs voix à Bush. À l'inverse, les partisans des libertés civiles qui avaient eu de la sympathie pour Nader il y a quatre ans vont préférer le démocrate cette fois-ci.

Cela étant, l'économie demeure bel et bien la préoccupation numéro un des électeurs. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que Kerry a concentré son énergie à ce sujet au cours des 15 derniers jours. Son message central est le suivant: depuis que Bush est au pouvoir, le nombre total d'emplois a diminué malgré une croissance soutenue de l'économie au cours des derniers mois.

Pour freiner cette réduction du nombre d'emplois, Kerry a élaboré un plan qui vise à favoriser les petites et moyennes entreprises et à pénaliser les multinationales qui abusent des paradis fiscaux en plus de délocaliser la production. Ainsi, il entend mettre un terme au programme de subventions tel qu'il existe actuellement pour mieux le recentrer. Par exemple, le candidat démocrate promet d'accorder des déductions fiscales aux entreprises qui créent des emplois en territoire américain.

Mais sa promesse la plus ambitieuse demeure sa refonte de la fiscalité des grandes compagnies. S'il est élu président des États-Unis, Kerry imposera les profits réalisés à l'étranger. Pour lui, cet impôt est essentiel à son engagement. Lequel? Faire en sorte que dix millions de nouveaux emplois soient créés d'ici à cinq ans. Bref, Kerry s'affiche plus protectionniste que son adversaire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Voter Bloc c'est aberrant!

Je trouve tout simplement aberrant que des gens puissent voter pour le Bloc et laisser le reste du Canada élire le premier ministre de leur choix. Je trouve aberrant que des gens ne voient aucun intérêt à faire partie du caucus gouvernemental à Ottawa. Je trouve aberrant que des gens souhaitent volontairement se mettre à l'écart des décisions. Je trouve aberrant que des gens puissent se confiner à un rôle qui ne se contentera que de proposer, demander, exiger et réclamer, tout ce qu'un groupe de pression fait, mais qui ne sera jamais au pouvoir pour décider et agir!

Comment un parti qui ne sera jamais au pouvoir peut-il présenter sa plate-forme électorale, alors qu'il ne pourra jamais l'appliquer? On se moque drôlement bien de nous. Faut-il que je comprenne que la pension fédérale est trop alléchante, et que c'est le seul bon côté à faire parti du Canada?

Je veux qu'on m'explique, parce que je ne comprends pas!
Caroline Mongrain
Trois-Rivières, juin 2004

Votez? Oui. Votez Bloc.

Réponse à Marguerite Paradis — mardi 15 juin — qui ne comprend pas pourquoi, au Québec, «on s'acharne à voter Bloc québécois».

Tout simplement, Madame, parce que, depuis plus de trente ans, il y a toujours au Québec plus de 40 % de Québécois (plus de 60 % de francophones) qui appuient la souveraineté. Je fais partie de ces têtes dures qui croient encore que le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où une majorité de francophones peut espérer vivre (avec tous ceux qui s'y intègrent) selon ses valeurs culturelles, à la seule condition d'y exercer les pleins pouvoirs.

Il y a belle lurette que je ne crois plus au «coast to coast». Je préfère posséder mon propre jardin plutôt que de partager ce pota-

ger communautaire actuel où l'on refuse de reconnaître mon droit à l'autonomie. En attendant d'être propriétaire de mon lopin de terre que nous cultivons depuis presque 400 ans, je ne fais confiance qu'au seul jardinier qui représente mes aspirations, le Bloc québécois, dont la seule raison d'être est de protéger mes intérêts. Qu'a tant fait «le french power» de Trudeau, Chrétien et C^e, pour le Québec pendant toutes ces années au gouvernement fédéral? Tant que je paierai des impôts à Ottawa, je voterai pour ces «potiches» comme vous les appelez, qui défendent mieux le Québec que tous ces ministres fédéraux québécois pour tant au pouvoir.

Lise Lachapelle
Saint-Joachim-de-Courval,
Le 16 juin 2004

Les affiches électorales: inutiles, polluantes et coûteuses

Encore une fois, nos rues et nos routes sont défigurées par un très grand nombre d'affiches électorales de quatre partis fédéraux. On va avoir leurs faces dans la face encore jusqu'au début de juillet. Les partis devront alors ramasser rapidement ces pancartes plus ou moins vandalisées et les mettre à la poubelle. Ça va prendre des centaines d'années à se dégrader dans la nature.

Ça va recommencer aux prochaines élections municipales et provinciales, sans compter celles des villes en instance de défusion. Il faut ajouter à cela les dépliant qui prennent le même chemin mais qui ont au moins l'avantage d'être informatifs.

Nous, contribuables, payons au moins 50 % de ces «objets d'art très temporaires» par le remboursement gouvernemental d'une partie des dépenses électorales des candidats.

Constat: ça coûte cher aux contribuables; ça pollue la vision et les sites d'enfouissement

et ça encourage nos vandales. Solution proposée: que nos bons gouvernements qui cherchent des moyens d'économiser limitent ces affiches pour chaque parti reconnu en grandeur et en nombre à... disons, deux par village, deux par quartier urbain, et les interdisent sur toutes les autoroutes et dans tous les rangs. Ça ferait de la peine à qui de faire ça? À l'égo des candidats? Nos bons gouvernements semblent trop haut perchés pour penser à cette solution économique et environnementale qui ne limiterait certainement pas la fameuse «liberté d'expression».

Gilles Bousquet
Saint-Hyacinthe
Le 17 juin 2004

Que faites-vous, M. Charest?

En avril 2003, les Québécois mécontents des fusions «forcées» l'ont fait payer au Parti québécois. Les défusionnistes reprochaient au gouvernement l'absence de consultation, le non-respect de la démocratie. Vous en avez largement profité, même si vous avez finalement pris position en faveur des nouvelles villes.

Vous vous êtes affiché en redresseur de torts. Hier, vous nous conviez à voter sur l'avenir des municipalités du Québec. Or je n'ai encore vu aucune publicité gouvernementale sur les conséquences des «démembrements». Que faites-vous, M. Charest? Depuis quand exerce-t-on un choix démocratique sans en connaître les enjeux? Cette responsabilité ne devrait pas incomber qu'aux maires des grandes villes. N'êtes-vous pas responsables des municipalités?

Je crains fort qu'un lendemain du vote, bon nombre de défusionnistes et d'abstentionnistes ne se rendent compte à leur détriment du sens véritable du mot «démocratie».

René Reid
Québec (Charlesbourg)
Juin 2004

LIBRE OPINION

L'utilité du Bloc québécois

PHILIPPE BARRETTE
Charlesbourg

Dans l'article qu'il a publié dans *Le Devoir* du 9 juin dernier, M. Marc Tremblay parle de l'effet paralysant du Bloc québécois sur le débat politique canadien. D'après lui, la présence persistante du Bloc, au-delà de son apparition dans le sillage de l'échec de l'Accord du lac Meech, empêcherait les Québécois de participer à «l'organisation et à la gestion de l'appareil gouvernemental canadien» et de fournir leur «apport aux institutions fédérales».

Il souhaite «que d'autres nationalistes [il ne dit pas si lui-même fait partie de ces nationalistes ni à quelle nation il fait allusion] se lèvent pour dénoncer cette cynique politique de la terre brûlée pratiquée par le Bloc québécois». Il termine son article en affirmant que l'institution fédérale a besoin de Québécois «pour fonctionner et accomplir sa mission, de gens talentueux, imaginatifs, dévoués et convaincus de la capacité de cette institution à servir le bien collectif».

Je ne sais pas sur quelle planète vit M. Tremblay. Il ne peut ignorer que, au cours des 40 dernières années, il n'a pas manqué de Québécois pour participer à la gestion de l'institution fédérale. Ces derniers ont juste, en réaction à un État québécois dont ils n'acceptaient pas l'émergence, commencé la mutation de l'État fédéral, au sein duquel il existe un partage des compétences entre le gouvernement du Canada et ceux des provinces, vers un État unitaire qui a comme

seuls gouvernails le pouvoir de dépenser et la Charte des droits individuels.

Les Trudeau, Chrétien, Dion, Pettigrew, Martin et leurs acolytes ont clairement énoncé les principes de cet État unitaire qui ne reconnaît plus les gouvernements provinciaux comme des partenaires et qui utilise ses pouvoirs et ses sources illimitées de taxation pour imposer sa mission.

M. Tremblay oublie de mentionner que la seule tentative des nationalistes québécois de participer à la gestion des institutions fédérales a eu lieu sous le gouvernement Mulroney, dont l'action vers une fédération plus respectueuse des provinces a été joyeusement sabotée par ces mêmes Chrétien et compagnie, qui occupent le pouvoir depuis ce temps, et pour qui, nous l'avons entrevu récemment, tous les moyens sont bons pour assurer la victoire de la mission d'un État canadien unitaire.

Petit rappel

Faut-il rappeler que ces nationalistes décus provenant de l'équipe Mulroney ont formé le noyau du Bloc québécois?

Or, faute d'indication selon laquelle l'État fédéral pourrait cesser d'ignorer la division des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement et considérer les aspirations du Québec, il m'apparaît tout à fait logique, important et stratégique que le Bloc québécois poursuive son action et fasse entendre une voix du Québec qui ne soit pas assujettie à la sainte mission d'un État canadien unitaire.

Quand, dans la présente campagne, M.

Martin et chacun de ses ministres se montrent incapables de parler des provinces autrement qu'en les diluant parmi les autres partenaires, tels que les villes ou les groupes de pression, avec qui ils veulent s'asseoir pour discuter, il m'apparaît évident que le Bloc québécois a sa raison d'être à Ottawa.

Quand les chefs des partis fédéraux «d'un océan à l'autre» perdent leur temps à vérifier la ferveur de leur adhésion à la Loi sur la clarté référendaire, qui est l'outil par excellence pour mettre le Québec à sa place, il m'apparaît essentiel que le Bloc québécois occupe au maximum la place du Québec au Parlement fédéral. Il pourra ainsi continuer d'insuffler des idées progressistes *made in Québec* dans le processus d'évolution de la société canadienne tout entière.

Car il ne viendrait pas à l'idée des politiciens québécois fédéralistes de prendre exemple sur ce qui se fait au Québec, autrement que pour créer, au niveau canadien, de nouveaux outils (genre bourses du millénaire ou programme canadien de garderies) conçus et gérés de façon à imposer à tous les citoyens, par dessus la tête des provinces, la vision d'un État canadien unitaire, sans provinces.

À la suite de l'élection du 28 juin prochain, les députés du Bloc québécois à la Chambre des communes pourraient exiger des autres députés qu'ils fassent connaître clairement le rôle qu'ils reconnaissent aux provinces dans l'État canadien. La réaction des députés à ce sujet donnera peut-être à M. Tremblay, selon l'objet de son nationalisme, une indication sur l'utilité du Bloc québécois à Ottawa.

IDÉES

Après les fusions/défusions

Et maintenant, le succès!

LES MEMBRES FONDATEURS
DE COALITION MONTRÉAL:

SIMON BRAULT

Président, Culture Montréal

BENOÎT LABONTÉ

Président et chef de la direction,
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

ROBERT LACROIX

Recteur, Université de Montréal

PHYLLIS LAMBERT

Présidente, Centre canadien d'architecture

HENRI MASSÉ

Président, Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)

NANCY NEAMTAN

Présidente et directrice générale,
Chantier de l'économie sociale

PHILIP O'BRIEN

Administrateur de sociétés et conseiller spécial,
Développement Télémedia inc.

La tenue de référendums dans 22 anciennes municipalités marque la fin d'un chapitre regrettable de l'histoire municipale de l'agglomération montréalaise.

Un regrettable chapitre se ferme

Plusieurs ont craint que la dernière année de débats et le démantèlement de la nouvelle ville ne viennent fracturer de façon définitive le tissu social de Montréal. On s'est inquiétés de voir apparaître un nouveau fossé linguistique ou un clivage entre municipalités riches et pauvres.

Ce risque demeure toujours présent.

Afin qu'il ne devienne pas une réalité malheureuse, il faut entretenir, avec ardeur et passion, cette force tranquille, mélange d'ambition et de nécessité, qui persiste à nous unir: le désir, partagé d'un bout à l'autre de l'île, de vivre dans une ville qui soit plus belle, plus propre, plus riche, plus juste, plus animée, plus attrayante... et plus fière!

Dès aujourd'hui, la volonté de voir l'agglomération de Montréal réussir doit servir à bâtir les ponts entre municipalités reconstituées et arrondissements, entre Montréalais de nom et Montréalais de fait. Et cette volonté de réussite doit rapidement se manifester au sein de la nouvelle entité que nous légue la loi 9: le conseil d'agglomération.

La tenue de référendums dans 22 anciennes municipalités marque la fin d'un chapitre regrettable de l'histoire municipale de l'agglomération montréalaise. Que sa conclusion réponde ou non à nos attentes n'a plus d'importance; l'heure est désor-

mais à la rédaction du prochain chapitre. À nous d'en faire un *success story*.

Le défi est maintenant celui de la mise en place d'un conseil d'agglomération caractérisé par l'efficacité et par son effet mobilisateur sur l'ensemble des forces actives du développement social, culturel, environnemental, économique et communautaire de l'île de Montréal. D'importantes et stratégiques compétences seront gérées par ce conseil, et tous devront faire preuve, dans leur gestion, de solidarité, d'équité, de partage et de cohésion, ces valeurs qui nous sont chères.

Il est clair que la ville vient de subir des changements qui n'ont rien de superficiel

Dans sa défense de la nouvelle Ville, le nouveau président du conseil d'agglomération, Gérard Tremblay, a démontré avec éloquence sa compréhension des grands enjeux urbains et a insisté sur sa vision d'une métropole délaissant les bas-fonds des basses terres nord-américaines. Nous souhaitons vivement que de ce conseil émerge un mouvement d'adhésion et d'appui qui sera déterminant pour enfin passer à l'action.

Les décisions sont prises et les débats doivent maintenant céder le pas aux réalisations communes. L'heure n'est plus à souhaiter le succès de la métropole; ce succès il faut le bâtir. Et en faisant de ce succès notre objectif collectif, notre cause commune, rien ne devrait nous empêcher d'y parvenir.

La restauration du patrimoine religieux

Un temps de réflexion s'impose

LINE BEAUCHAMP

Ministre de la Culture et des Communications

La parution de quelques articles dans les médias au sujet du patrimoine religieux m'impose de réagir pour rétablir certains faits. Car si la protection du patrimoine exceptionnel constitue pour notre gouvernement une priorité, ce que d'entrée de jeu j'affirme, le souci d'en assurer une gestion responsable l'est tout autant.

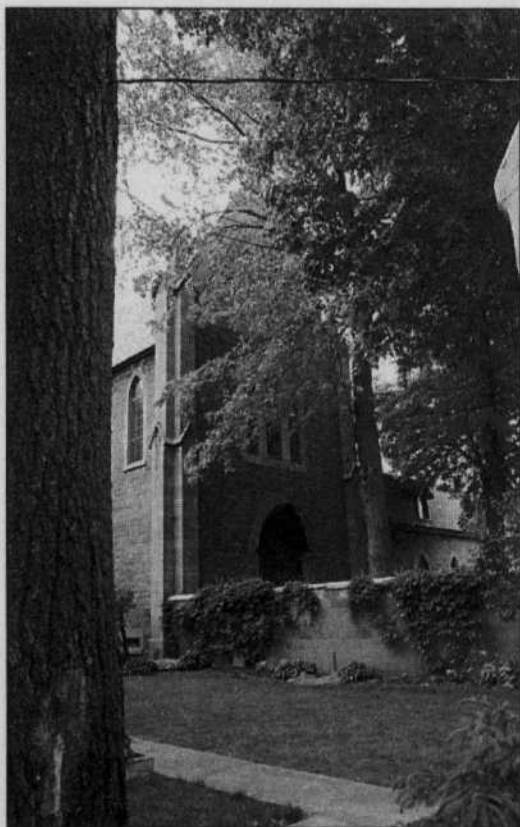
Le patrimoine, *a fortiori* le patrimoine religieux, contribue de manière tangible à affirmer notre identité, une des cinq missions essentielles que le gouvernement libéral s'est données. Les lieux de culte constituent en effet des repères identitaires et certains méritent qu'on en assure la sauvegarde, pour nous mais également pour les générations futures. C'est pourquoi, malgré un contexte budgétaire difficile, nous y avons consacré 11,4 millions en 2003-2004, portant ainsi l'aide financière versée à la Fondation du patrimoine religieux à 134 millions depuis sa création en 1995.

À ces sommes investies dans la restauration s'ajoutent 1,5 million versé cette fois pour le recyclage d'un lieu de culte. Au total, ce sont donc près de 13 millions que le ministère aura consentis en 2003-2004, soit une enveloppe qui se situe dans la moyenne des investissements annuels réalisés depuis le début du programme. Et l'année 2004-2005 ne fera pas exception: nous continuerons à restaurer le patrimoine religieux.

Rapport de la vérificatrice

Nous avons versé ces 11,4 millions après nous être assurés que la Fondation avait pris les mesures nécessaires pour que les remarques accablantes sur sa gestion formulées par la vérificatrice générale dans son rapport de juin 2003 soient prises en compte.

On se rappellera en effet que la vérificatrice avait notamment relevé l'absence d'objectifs précis et d'indicateurs de performance. Elle avait aussi noté des lacunes concernant la pertinence des critères de sélection des projets, l'analyse des demandes, la présentation des pièces justificatives et la vérification de l'utilisation des subventions versées pour les travaux de restauration. Je me suis donc assurée que la gestion des sommes attribuées soit faite de façon responsable.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le couvent des Carmélites à Montréal serait transformé en habitations de luxe.

Plusieurs le savent: le service de la dette du ministère de la Culture et des Communications accapare 21,4 % de son budget. Chaque dépense en immobilisation a un effet direct sur la marge financière dont le ministère dispose pour accomplir son mandat. Chaque dépense mérite donc d'être soumise.

Il faudra à l'avenir explorer de nouvelles formules de financement et associer d'autres partenaires. Par exemple, peut-on envisager la mise en place d'une fiducie pour la restauration du patrimoine religieux? Est-il possible que des municipalités s'associent au ministère pour assurer la survie du patrimoine religieux? L'utilisation partielle des lieux de culte pour

d'autres usages, tant publics que privés, comme cela se fait dans bien des endroits, est-elle une formule à encourager pour augmenter les sources de revenus des fabriques?

On peut aussi penser que l'action communautaire pourrait dans plusieurs cas servir de levier important pour la protection et la mise en valeur des lieux de culte. Il faudra donc trouver une panoplie de moyens parmi lesquels les intervenants retiendront ceux qui s'appliqueront le mieux à leur situation.

Pour remplir notre devoir de mémoire, nous avons le devoir d'innover, et cela se fera avec l'étroite collaboration de tous les intéressés. J'invite donc la Fondation et les différentes confessions religieuses qu'elle regroupe à travailler ensemble à la recherche de solutions durables.

Inventaire à venir

Notre approche sera d'autant plus facilitée que nous disposerons sous peu d'un inventaire complet des lieux de culte, tel que l'exigeait justement la vérificatrice générale, ce qui nous permettra, toujours en étroite collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux, d'établir les priorités.

Jamais nous ne disposerons des sommes suffisantes pour tout protéger, et là n'est pas notre intention. Notre volonté, c'est que le patrimoine exceptionnel traverse le temps malgré les inévitables outrages qu'il lui fait subir. J'entends par patrimoine exceptionnel les monuments qui ont acquis une signification historique certaine pour la collectivité québécoise et qui présentent des caractéristiques architecturales et artistiques de la plus haute qualité. Les critères que nous utilisons pour établir cette valeur ont d'ailleurs reçu un avis favorable de la Commission des biens culturels du Québec.

Déjà, cette année, nous avons convenu avec la Fondation d'intervenir sur les biens exceptionnels, soit ceux auxquels elle a attribué la cote A pour leur valeur patrimoniale et ceux qui sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels.

De l'avis du directeur général de la fabrique de la basilique Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal, les Québécoises et les Québécois devraient faire davantage pour soutenir les églises auxquelles ils sont attachés. Il a déclaré, et je le cite: «Il faut que le gouvernement s'intéresse à protéger notre patrimoine, mais il faut voir comment on peut faire participer un peu tout le monde.»

Cela mérite réflexion.



Michel Venne

Entre deux séparatismes

Peter Trent vient de terminer sa campagne en faveur de la défusion de Westmount. Gilles Dupeppe achève la sienne à la tête d'un parti politique souverainiste. Les deux prônent une séparation. Mais nous avons affaire à deux types de séparatisme.

Les affiches, les *love-in*, les arguments identitaires, la tenue même de référendums pour trancher la question, créent l'illusion d'une similitude entre les deux situations. Des souverainistes ont lancé des appels à vivre ensemble. Des fédéralistes chantaient les louanges de l'autonomie. Mais les mots, ici, n'ont pas la même portée qu'en 1995, car les motivations ne sont pas les mêmes et les enjeux sont complètement différents.

L'argument du «vivre ensemble» n'a pas la même signification lorsque celui-ci est employé dans le contexte du démantèlement d'une ville comme Montréal et lorsqu'il sert à justifier le maintien du Québec dans la fédération canadienne.

Quoi qu'il advienne de Westmount, et peu importe la marge d'autonomie accordée à sa ville, Peter Trent restera québécois et montréalais. Les institutions politiques québécoises vont continuer de gouverner sa vie. Les pouvoirs conférés à sa ville seront limités par les lois du Québec. Une ville n'est jamais complètement autonome. Elle ne contrôle pas les migrations sur son territoire ni la circulation du capital, pas plus qu'elle ne détermine ses sources de revenu.

Puisque le territoire et l'autorité de l'Assemblée nationale sur les villes nous unissent inexorablement, ce qui doit être recherché est le meilleur arrangement institutionnel qui permette d'atteindre, ensemble, des objectifs communs. Telle était d'ailleurs l'intention véritable des fusions municipales: améliorer la coordination régionale, l'équité fiscale, la planification du développement économique, la protection de l'environnement et l'aménagement urbain.

Il n'est pas interdit de prévoir, au sein de ces institutions, des mécanismes préservant l'esprit communautaire local et l'accès à des services de proximité adaptés, comme le permettait la création des arrondissements.

Le mini *love-in* de samedi était peut-être un clin d'œil au référendum de 1995 mais n'avait guère de signification. Les électeurs de Westmount resteront parmi nous quel que soit le résultat du référendum (cette chronique a été rédigée avant le dévoilement des résultats). La «déclaration d'amour» faite aux Québécois par d'autres Canadiens, en 1995, avait une tout autre portée. Le référendum présentait en effet un choix réel entre rester ou partir.

Le séparatisme westmountais est un séparatisme de repli. Les défusionnistes sont des Québécois et des Montréalais qui, tout en continuant de faire partie du Québec et de jouir des avantages de la vie dans une métropole, refusent de partager les mêmes institutions. Il y a plus d'égoïsme que d'autonomie dans ce séparatisme-là.

Le sociologue Pierre Drouilly et le politologue Alain G. Gagnon, de l'UQAM, ont d'ailleurs montré que l'appui le plus fort aux défusions était enregistré dans les anciennes municipalités les plus riches ou encore là où la proportion d'anglophones est plus élevée. Soit que l'on veuille sauvegarder des privilèges matériels, soit que l'on veuille préserver le symbole d'une identité distincte.

Ces référendums permettent à une élite minoritaire de remettre en question une décision prise par un gouvernement légitimement élu agissant au nom du bien commun. Les défusions, soutiennent Drouilly et Gagnon, contredisent l'esprit de solidarité sociale et le projet interculturel qui caractérise la société québécoise.

En ouvrant la voie du démantèlement, le gouvernement Charest, disent-ils, n'a pas servi la démocratie mais la domination des riches et le multiculturalisme à la canadienne.

Le séparatisme de Gilles Dupeppe est tout autre.

À l'échelon national, ce qui se rapprocherait le plus du défusionnisme municipal n'est pas la souveraineté, mais serait une réforme du fédéralisme reconnaissant au Québec un statut particulier. Ce statut permettrait aux Québécois de continuer à faire partie du Canada tout en y jouissant de privilèges par rapport aux autres Canadiens. Son autonomie serait, cependant, toujours relative et plusieurs de ses politiques, limitées ou orientées par les priorités du Canada où le Québec restera toujours minoritaire.

Au contraire, le projet souverainiste s'appuie sur une volonté de voler de ses propres ailes sans demander quelque privilège, mais plutôt en acceptant de prendre la pleine responsabilité de son destin dans une relation d'égal à égal avec le Canada. Le souverainisme ne peut pas non plus être perçu comme une voie pour protéger des privilèges matériels puisque le Québec est plus pauvre que la moyenne canadienne.

La souveraineté conférerait au Québec les mêmes pouvoirs qu'à n'importe quel autre pays à la fois sur son territoire, mais aussi, par sa participation aux instances internationales, sur l'ensemble du monde.

Lorsque les Canadiens des autres provinces demandent aux Québécois de continuer à vivre ensemble, ils leur demandent de renoncer à ces pouvoirs et à cette liberté. En défusionnant, les municipalités dissidentes n'acquiescent aucune indépendance ni aucune liberté qui soient comparables.

Michel Venne est directeur général de l'Institut du Nouveau Monde. Il s'exprime ici à titre personnel. michel.venne@inm.qc.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (saïnt); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précor (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Bussati et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tomaz Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ota-Dionne (nommé); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires); Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemanits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

BILINGUISME

SUITE DE LA PAGE 1

En entrevue à la Presse canadienne samedi, l'attaché de presse du chef conservateur, Dimitri Soudas, affirmait pourtant que l'abolition de la loi en question rétablirait l'équité entre les compagnies aériennes. «*Air Canada a certainement une clientèle bilingue. C'est son choix de décider d'offrir des services bilingues, et nous espérons qu'elle le fera*», ajoutait-il alors. En entrevue au *Devoir* hier, M. Soudas a expliqué qu'il n'était pas au courant de tous les détails de la position que son parti avait prise samedi soir, précisant pourtant que cette orientation était déjà connue avant la campagne électorale.

C'est la deuxième fois que l'épineuse question du bilinguisme vient hanter les conservateurs. Lors de la première semaine de campagne, Stephen Harper avait dû démettre son porte-parole en matière de langues officielles, Scott Reid, lequel avait dit souhaiter revoir la Loi sur les langues officielles et mettre fin à l'obligation d'offrir des services en français d'un bout à l'autre du pays.

De passage à Terre-Neuve hier, Stephen Harper promettait que toutes les compagnies aériennes seraient tenues d'offrir des services dans les deux langues, ce qui s'inscrit dans la lignée des demandes formulées par Air Canada. Il a cependant confirmé que la compagnie aérienne, aux prises avec d'importantes difficultés budgétaires, ne serait plus tenue de maintenir son siège social à Montréal, ajoutant que la société n'avait pas manifesté son intention de démembrer ses bureaux sis dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

«*La véritable question, c'est la politique des libéraux sur les compagnies aériennes. De nombreuses compagnies aériennes ont fait faillite sous le gouvernement libéral. Air Canada s'est placée sous la protection de la loi sur les faillites sous les libéraux*», a poursuivi le chef conservateur, qui prône par ailleurs une réduction des subventions aux entreprises.

«Ridicule», selon Martin

En entrevue au *Devoir* en soirée, le chef libéral Paul Martin s'est moqué de la position conservatrice: «*La Loi sur les langues officielles, cela veut dire là où le nombre le justifie. Cela veut dire que, dans l'avion qui va partir de Montréal pour Vancouver, les annonces vont être en français entre Montréal et Ottawa et peut-être même entre Ottawa et Sudbury et, tout à coup, quand vous survolez Regina, ce ne sera plus nécessaire de parler français. C'est ridicule*». Rappelant que la société avait été créée grâce à l'argent des contribuables, il a souligné qu'il était normal qu'elle soit soumise à certaines obligations quant au bilinguisme et à la localisation de son siège social.

Tout au long de la journée, le chef libéral s'est employé à exploiter le filon: «*Jamais je n'aurais pensé voir un chef d'un parti politique comme Stephen Harper exprimer publiquement une ambiguïté en ce qui concerne les langues officielles, exprimer une ambiguïté en ce qui concerne les minorités linguistiques*», a déclaré en plus tôt M. Martin lors d'un rassemblement partisan tenu à Orléans, un quartier plutôt francophone d'Ottawa.

Pour bien marquer le coup, l'équipe libérale a aussi aligné les candidats-vedettes montréalais — Lucienne Robillard, Jean Lapierre, Denis Coderre et Stéphane Dion — devant le siège social d'Air Canada à Montréal pour crier à la fin du bilinguisme. «*Il a peut-être congédié son critique aux langues officielles, mais il a laissé toutes les portes ouvertes. Maintenant on comprend pourquoi*», a déclaré le ministre responsable des langues officielles, Pierre Pettigrew, en assurant que son parti maintiendrait les exigences linguistiques envers le transporteur aérien et s'assurerait que le siège social demeure à Montréal.

Le candidat de Saint-Laurent-Cartierville, Stéphane Dion, a fait valoir que les compressions dans les subventions aux entreprises prônées par les conservateurs seraient néfastes à des compagnies comme Bombardier ou Air Canada. «*Les gouvernements des autres pays appuient leurs champions. Si nous laissons tomber nos champions, ils ne pourront plus concurrencer à armes égales*».

Le Bloc québécois a de son côté prévenu les conservateurs qu'il ne faudrait surtout pas compter sur son appui pour mettre fin au bilinguisme à Air Canada, une idée qui n'a «*aucun sens*». Cette controverse traduit bien, selon Gilles Duceppe, le manque de connaissance de la réalité québécoise dont font preuve les conservateurs.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Au moment de mettre sous presse, Charlesbourg, Beauport, Cap-Rouge et Val-Bélair tendaient vers le maintien dans la grande ville. À Sainte-Foy, le oui et le non étaient à égalité.

Si les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures — autre bastion défusionniste —, de Lac-Saint-Charles et de Vanier ont opté majoritairement pour le démembrement, le seuil de 35 % n'a pas été atteint dans ces trois anciennes villes. En vertu de la loi 9, le nombre de voix en faveur de la défusion doit représenter plus de 50 % des suffrages exprimés, mais au moins 35 % des électeurs inscrits sur la liste électorale d'une ancienne municipalité doivent opter pour le démembrement afin que celui-ci soit reconnu. Il n'y a donc pas défusion dans ces trois villes. Les défusionnistes ne sont pas parvenus à mobiliser suffisamment leurs troupes. Il s'agit d'un foyer de contestations potentiels des règles édictées par la loi 9 du gouvernement Charest.

À Lévis, parmi les quatre villes où se tenait un référendum, les citoyens de Charny et de Saint-Rédempteur ont rejeté la défusion et ont choisi de rester dans la grande ville. À Saint-Nicolas, la majorité des citoyens ont voté en faveur du démembrement (54 %), mais ils n'ont pas atteint le seuil crucial des 35 % (27 %). Saint-Étienne est dans la même situation.

Les citoyens ont répondu nombreux à l'appel des comités du oui et du non et se sont rendus massivement dans les 119 bureaux de vote de Québec. Le taux de participation a été très important dans les douze anciennes villes.

À l'école Montessori de Sillery et au Pavillon Lauré-Gaudreault de Saint-Augustin-de-Desmaures, une vingtaine de citoyens faisaient la queue avant même

QUÉBEC

que n'ouvrent les bureaux de vote, à 9h. Le taux de participation a progressé rapidement. À 11h, deux heures après l'ouverture des bureaux, plus de 10 % des électeurs inscrits avaient déjà voté à Cap-Rouge, à Sillery, à Saint-Augustin, à L'Ancienne-Lorette et à Sainte-Foy, alors que Beauport, Lac-Saint-Charles et Saint-Émile étaient à un cheveu d'atteindre ce seuil. Plus tard, à 14h, les douze anciennes banlieues, à l'exception de Val-Bélair et de Vanier, avaient franchi le cap des 20 %, dont Sillery, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin qui affichaient déjà un taux de participation dépassant 25 %. À ces chiffres, il faut ajouter le taux de participation au vote par anticipation de la semaine dernière, qui a atteint entre 7,34 % (Saint-Émile) et 20,2 % (Sillery) dans la région de Québec.

Ainsi, le taux de participation global a dépassé largement celui rencontré habituellement lors des élections municipales, et ce, dès 14h dans quelques anciennes villes. À 17h, ce taux a atteint 60 % à Sillery et près de 55 % à L'Ancienne-Lorette, à Saint-Augustin et à Cap-Rouge.

La tournée des anciennes villes réalisée par *Le Devoir* a permis de constater que le référendum avait suscité beaucoup d'intérêt. Pendant une bonne partie de la journée, des défusionnistes de Saint-Augustin ont brandi des pancartes en faveur de la défusion et ont fait flotter le drapeau de l'ancienne ville à l'angle des rues Wilfrid-Hamel et Jean-Jean, près des bureaux de vote. Plusieurs automobilistes ont klaxonné pour signifier leur appui à la défusion.

La question du référendum a posé problème à quelques citoyens. Interrogé par *Le Devoir* au bureau de vote de la rue Seigneuriale, un homme âgé de Beauport a indiqué qu'il ne voulait «rien savoir» de la grande ville et qu'il avait «voté contre L'Allier». Il a coché non. Erreur. Pour traduire sa pensée adé-

quatement sur le bulletin de vote, il aurait dû voter oui. Confus, l'homme a laissé tomber que la question était «compliquée».

«Êtes-vous favorable au démembrement de la ville de Québec et à la constitution, pour le secteur Beauport [par exemple], d'une entité municipale conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités?», a-t-on demandé aux citoyens hier.

Les responsables des bureaux de scrutin interrogés par *Le Devoir* ont indiqué que le vote s'était déroulé sans qu'aucun incident majeur ne se soit produit. Les délais d'attente ont été brefs, a-t-on ajouté.

Durant tout le week-end, les comités du oui et du non ont redoublé d'ardeur pour faire sortir le vote. Les bénévoles ont multiplié les appels téléphoniques. D'autres ont installé encore davantage de pancartes le long des artères majeures des anciennes villes. Résultat: à L'Ancienne-Lorette, par exemple, des pancartes de couleur orange en faveur du démembrement — l'ancien maire de la ville, qui est devenu un ardent défusionniste, s'appelle Émile Loranger — étaient affichées sur presque tous les poteaux des principales rues.

Chaque camp prédisait hier qu'il allait remporter une victoire éclatante. Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a dit avoir bon espoir de préserver la grande ville intacte, même s'il avait reconnu quelques jours plus tôt que Sillery, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin étaient susceptibles de claquer la porte. Tout porte à croire que M. L'Allier a remporté son pari. L'ancienne mairesse de Sainte-Foy et animatrice de radio, Andrée Boucher, a quant à elle assuré que de huit à dix anciennes villes allaient défusionner.

Le Devoir

MONTRÉAL

La participation au scrutin a été extrêmement élevée pour un scrutin municipal, dépassant le taux de 50 % dans plusieurs secteurs

SUITE DE LA PAGE 1

Au moment de mettre sous presse, l'issue semblait incertaine dans les secteurs de Côte-Saint-Luc, LaSalle et L'Île-Bizard.

Rappelons que selon les règles fixées par la loi 9, le oui l'emporte non seulement si le nombre de voix en faveur de la reconstitution d'une ex-ville est de 50 % des votes valides plus un vote mais aussi si cette majorité représente au moins 35 % des électeurs inscrits de l'ancienne ville.

Longueuil

À Longueuil, seule Boucherville avait obtenu les 35 % nécessaires alors que Saint-Bruno et Brossard se dirigeaient vers la défusion. Quant à Saint-Lambert et Greenfield Park, il est acquis qu'elles ne défusionneront pas.

À Gatineau, toujours au moment de mettre sous presse, aucun des cinq secteurs où un référendum avait lieu n'a réussi à remplir les deux conditions de défusion. Masson-Angers et Aylmer ont eu la majorité des voix mais n'ont pas réussi à franchir le seuil des 35 %. À Buckingham et à Hull, le non l'a emporté par une forte majorité.

À Sherbrooke, Bromptonville a voté majoritairement non; Saint-Élie-d'Orford aussi. Si Deauville et Lennoxville ont voté oui aux défusions, elles n'ont pas réussi à atteindre le seuil des 35 %, avec des taux respectifs de 26,11 % et 18,56 %.

En Mauricie, Shawinigan restera tel quel lui aussi. Les défusionnistes de Lac-à-la-Tortue, Saint-Georges et Saint-Gérard-des-Laurentides ont voté en plus grand nombre que leurs opposants, mais pas assez pour atteindre les 35 % requis. À Saint-Jean-des-Piles, le non a recueilli près de 70 % des voix. À Grand-Mère, les deux camps sont arrivés à égalité au fil d'arrivée, mais là encore, le seuil des 35 % a fait la différence.

Forte participation

La participation au scrutin a été extrêmement élevée pour un scrutin municipal, dépassant le taux de 50 % dans plusieurs secteurs. Les électeurs ont commencé très tôt hier à affluer aux bureaux de scrutin. Dès 11h, on pouvait constater que la participation au scrutin serait très élevée.

La confusion a-t-elle empêché la défusion? En après-midi hier, Peter Trent s'inquiétait: plusieurs personnes en faveur de la défusion lui avaient confié

qu'ils avaient voté non parce qu'ils croyaient qu'il fallait voter contre la mégaville.

Réactions

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, n'avait toujours pas fait part de sa réaction au moment de mettre sous presse hier soir. Mais Christiane Miville-Deschênes, son attachée de presse, avait insisté au cours de la journée pour que le résultat soit relativisé en fonction de la démographie: «*N'oubliez pas que même si les 22 secteurs défusionnaient, ce qui est impossible, il resterait tout de même 73 % de la population de l'île à avoir choisi la grande ville*».

Dans les secteurs où le oui l'a emporté, un comité de transition sera mis sur pied afin de préparer des élections en novembre 2005. Les villes seront reconstituées le 1^{er} janvier 2006. Mais comme le faisait remarquer Christiane Miville-Deschênes, il est difficile de dire à quoi le résidu d'agglomération, qui chapeaute la ville résiduaire et les villes reconstituées, ressemblera exactement: «*Il n'y a pas encore de loi constitutive*».

Le Devoir

RAMADAN

SUITE DE LA PAGE 1

Cet écartèlement, le charismatique Tariq Ramadan, car il a une gueule éminemment médiatique, l'incarne pour ainsi dire. «*Pour un certain nombre de personnes, pratiquer, c'est déjà être fondamentaliste, dit-il. Oui, je pratique ma religion et j'en suis fier. Je suis un citoyen pratiquant. Et un musulman laïque*».

Le petit-fils de...

Suspicion principale: né en Suisse en 1962, il est le petit-fils d'Hassan el-Banna, fondateur et Guide suprême de la puissante confrérie fondamentaliste des Frères musulmans, en 1928, en Égypte. Cette filiation le suit partout, que ce soit par méfiance ou par admiration.

Chassé d'Égypte, son père Saïd Ramadan, décédé en 1995, fut un leader clé de la confrérie. Il a participé en 1961 à la fondation en Arabie Saoudite de la Ligue islamique mondiale chargée de diffuser la foi islamique dans le monde. Un peu plus tard la même année, il fondait en Suisse, où il venait d'émigrer, le Centre islamique de Genève, dont le conseil d'administration comprend aujourd'hui encore tous les membres de la famille, y compris sa mère, Wafa, fille du Guide suprême assassiné en 1949.

Des rumeurs, qui sont le fait des services de renseignement suisses et français, affirment que le Centre a servi de lieu de rendez-vous à des membres du GIA algérien; que, par ramifications indirectes, on pourrait relier les Ramadan au financement d'Oussama ben Laden; et que les Frères musulmans ont demandé à Tariq d'être leur représentant en Europe et d'y faire œuvre de prosélytisme.

M. Ramadan résume les accusations que sous-entendent ces accointances. «*Une dimension de la suspicion, c'est: "il est le petit-fils de". Comme si la pensée était génétique, horizontalement et verticalement*». Dans une entrevue publiée fin 2001 dans la revue *L'Histoire*, il dénonçait du reste la «*lecture littérale*»

que font le GIA et al-Qaïda «*d'un certain nombre de versets qui ont tous rapport au pouvoir*» et accusait les groupes terroristes de «*trahir l'islam*».

N'empêche, les soupçons de complaisance fondamentaliste à son égard ont encore grossi récemment lorsque, interrogé à la télé française sur le recours à la lapidation des femmes dans certaines sociétés musulmanes, comme au Nigeria, il a défendu l'idée d'un «*moratoire*» sur cette insupportable pratique. Sa position a été interprétée en certains quartiers comme une preuve d'intégrisme. D'abord, tient-il à corriger en entrevue, «*quand Amnesty International intervient sur la peine de mort et réclame un moratoire, c'est extraordinairement progressiste. Mais quand Tariq Ramadan parle, c'est traditionaliste*». Il martèle sans circonlocutions que «*les textes [fondateurs de l'islam] sont utilisés contre les femmes et les pauvres de façon inique et injuste*». Mais il plaide pour une approche moins dénonciatrice que pédagogique. «*Ma position, c'est qu'il faut partir des textes et provoquer à l'intérieur des sociétés un débat qui conduira à l'abolition. Je peux condamner, mais je ne fais pas évoluer les mentalités*».

Comme il résume les accusations d'antisémitisme souvent portées contre lui. «*Il n'y a pas de place dans la tradition musulmane pour les discours racistes ou antisémites. Aucune légitimation*», déclare-t-il pendant sa conférence. L'accusation a encore fusé après que, dans un article publié l'automne dernier, il eut reproché à des «*intellectuels juifs français que l'on avait jusqu'alors considérés comme des penseurs universalistes*» de se porter à la défense de l'État d'Israël sur la base de «*logiques communautaires*». Reproches non recevables, rétorque à sa défense l'universitaire juif Alexis Noss, de l'Université de Montréal, dans le *Canadian Jewish News*: «*Antisionisme, oui, antisémitisme, non*».

Critique du monde musulman

En France, toujours, où les cinq millions de musulmans forment la plus grande communauté musulmane d'Europe, il s'est fait crucifier pour son opposition à la nouvelle loi d'interdiction du foulard islamique à l'école. Opposition consternante pour les majorités

dans nos sociétés laïques de la part d'un homme de facture gauchisante et altermondialiste. «*J'y suis opposé parce que c'est une loi d'exclusion. Il ne faut jamais contraindre une jeune fille à porter le foulard. Mais je ne crois pas que ce soit en l'excluant de l'école qu'on va l'aider à s'en sortir*». C'est en l'intégrant, dit-il, «*à un travail critique sur elle-même et sur son environnement*». De la même façon, il est contre le fait «*d'imposer à une jeune femme de l'enlever*».

Plusieurs jugent donc que cet intellectuel brillant brille surtout par son opacité. En matières aussi délicates, son intellectualisme prête flanc à un certain nombre de procès d'intention. Il parle de «*laïcité pluraliste*», et la lecture sociologique du monde est partout balisée par le religieux et le retour aux «*textes*». En même temps que se greffent à sa pensée les idées de «*vivre ensemble*» et d'«*universalité de la quête de sens et d'éthique*». Il dit souvent: «*L'avenir appartiendra à ceux qui, athées, agnostiques, juifs, chrétiens, musulmans, sauront sortir de leur appartenance pour venir travailler ensemble*».

En entrevue comme en conférence, il s'est en tout cas fait très critique des mondes arabe et musulman. «*Le monde arabe est à la limite un monde momifié, dit-il. On a un vrai problème*». Il critique l'enfermement culturel des diasporas musulmanes, leur tendance au «*complexe du minoritaire*» et à la «*victimisation*». Prônant un «*féminisme musulman*», il dénonce la violence conjugale dans les familles musulmanes, les mariages forcés et «*la façon dont on traite nos filles*». Il invite son auditoire à plus d'autocritique et à une vie sociale plus participative. Non sans lui souligner qu'«*il y a ici plus de liberté d'expression et de sécurité que dans la plupart des pays musulmans*».

À partir du mois d'août, il ira enseigner pour un an à l'Université Notre-Dame, dans l'Indiana. «*C'est une réponse cinglante à un certain nombre de propos sur mon double discours, sur mes liens supposés avec des milieux pas très transparents. J'ai fait une demande de visa, je l'ai obtenu. Ça devrait mettre un point final aux soupçons*».

Le Devoir

Toutes nos excuses aux autres qui font leur gros possible...

mazda 6
FAMILIALE -SPORT

A PARTIR DE SEULEMENT 26 995\$*

...mais c'est
Mazda Gabriel qui a celle-là!

Gabriel

Mazda Gabriel
St-Jacques et Décarie

514_484_7777

www.mazdagabriel.com

